

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 33 New York: Tél : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 26 aout - 2 septembre 2020

CONSPIRATION CONTRE DIMITRI VORBE ? Difficile évacuation du dossier aux USA Qu'en est-il de l'effet boumerang ?

Par Léo Joseph

Emprisonné depuis vendredi (21 août) pour cause d'irrégularité de séjour aux États-Unis, comme

cela a été établi en théorie, au départ, il semble qu'il y ait eu mal donne, le dossier n'ayant rien avoir avec son statut de visiteur délinquant. Tout semble indiquer

que Dimitri a été victime d'une vaste conspiration concoctée par Jovenel Moïse et son équipe. Le chef d'État haïtien a eu recours à des « amis étrangers » pour ten-

ter d'obtenir l'expulsion de l'homme d'affaires qu'il considère comme un « fugitif ». Là où le bât blesse, cette opération illégale, voire malsaine, n'aurait

dans cette ténébreuse affaire.

En Haïti, on dit souvent : « Menm nan lanfè gen moun pa ». (Même en enfer, il est possible de bénéficier de la sympathie). Ainsi

À PORT-AU-PRINCE, L'INSÉCURITÉ NE FAIT PAS DE DISCRIMINATION Le régime Moïse-Jouthé victime de bandits armés

Les bandits armés, potentiellement affiliés aux gangs armés de la capitale, qui font la terreur dans les quartiers populaires, ont décidé d'élargir leur territoire. Dans la mesure où, comme dit le proverbe « la faim fait sortir le loup du bois », les malfaiteurs ont décidé, à la recherche de victimes d'un genre nouveau, de s'aventurer jusqu'au centre-ville de Port-au-Prince. Ils ont frappé en plein jour.

En effet, lundi, 24 août, un peu avant midi, à la rue Montalais, des hommes non identifiés lourdement armés, ont initié un sanglant braquage contre un camion immatriculé Service de l'État, dans le cadre d'une opération criminelle inédite. Puisqu'il s'agissait d'un véhicule de la Direction générale des impôts (DGI) revenant d'une ronde de collectes de recettes dans différents bureaux de l'institution

situés dans la zone métropolitaine.

Sans crier gare, les bandits, qui étaient porteurs d'armes automatiques, ont ouvert le feu sur le fourgon de la DGI, blessant au moins deux des policiers qui se trouvaient à bord. Le véhicule, qui avait précédemment effectué des arrêts, tour à tour, à la succursale de Delmas et au Service de la

Suite en page 14



Jovenel Moïse s'enfonce toujours plus dans les actes criminels.

jamais pu se réaliser sans l'apport de l'ambassade américaine en Haïti, d'autant plus que des sources diplomatiques ont prêté un motif pour embarquer celle-ci



Dimitri Vorbe.

peut s'expliquer les dessous des activités que mènent Jovenel Moïse et ses proches collaborateurs dans le plus grand secret.

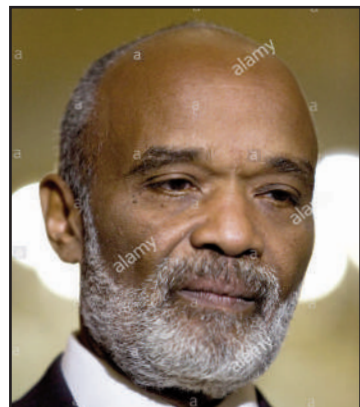
Suite en page 13

VASTE CONSPIRATION ORCHESTRÉE CONTRE LE FONDS PETROCARIBEL

La CSC/CA confirme le crime des différents acteurs politiques Des arrêtés de débet en perspective; le temps du procès du siècle approche...



Impliqué dans la bamboche PetroCaribe, avant même d'atterrir au Palais national, Jovenel Moïse s'érige en défenseur des voleurs.



René Prével, réputé "propre", n'est pas au-dessus de tout soupçon par rapport au Fonds PetroCaribe.

Par Léo Joseph

Le procès contre les dilapidateurs des USD 4,2 milliards \$ du Fonds PetroCaribe, que réclament, à cor et à cri, l'écrasante majorité des citoyens, depuis déjà plus de deux ans, devient de plus en plus une réalité. Le troisième et dernier rapport de la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA) non seulement confirme les rôles attribués au président, à ses collègues avant lui, et à d'autres

Suite en page 5



Bernard Sansaricq, former Haitian Senator and fighter against the Duvalier dictatorship.

By Raymond Alcide Joseph

The big buzz in the Haitian community, since last Friday (August 21), is a posting on Facebook by



After his speech welcoming Candidate Donald Trump to Little Haiti, Bernard Sansaricq, partly shown, is congratulated by Rudy Giuliani. The man in the middle is Georges Saati.

Bernard Sansaricq, a former Haitian senator and fighter against the Duvalier dictatorship, who was instrumental in helping

Continued on page 7



MASQUES HAITIENS
EN GROS ET EN DETAIL
TO ORDER, CALL (516) 859-4106

DISPOSABLE AND WASHABLE
MASKS
FOR SALE

WE WELCOME
WHOLESALE AND RETAIL
WE SPEAK ENGLISH
SPANISH, FRENCH
AND CREOLE

CELL: (516) 859-4106
CALL US: (718) 400-8463

VIVE HAITI CHERIE

VISITEZ-NOUS A: **PATRIOTIME**
190-21B JAMAICA AVENUE
HOLLIS, NY 11423
(Bet 190 and 191 Streets)

ANPECHE PWOPAGASYON COVID-19 NAN VIL NEW YORK!

PRAN PREKOSYON SA YO:



Rete lakay ou si ou malad

Soti sèlman pou swen ak tès medikal esansyèl oswa pou lòt komisyon esansyèl.



Kouvri figi w

Ou kapab kontajye san w pa gen sentòm. Pou pwoteje moun ki antoure w yo kouvri figi w.



Kenbe distans fizik

Rete a yon distans omwen 6 pye de lòt moun yo.



Kenbe men w pwòp

Lave men w souvan avèk savon ak dlo oswa sèvi avèk dezenfektan pou men si pa gen savon ak dlo ki disponib.

Si w gen plis risk pou w vin malad grav ak COVID-19, ou dwe rete lakay ou leplis posib tou. Moun ki gen plis risk yo se granmoun ki gen laj omwen 50 an (granmoun ki gen laj omwen 65 an yo gen plis risk toujou), ak moun ki gen lòt pwoblèm sante.

Al fè tès: Gen lokal tès COVID-19 nan toulèsenk minisipalite yo. Pou jwenn yon lokal, ale sou nyc.gov/covidtest oswa **rele 311**.

Pou dènye enfòmasyon yo, ale sou nyc.gov/coronavirus.

NYC
Health

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel 3^e partie (1950 - 1953)

Suite de la page 14

Par Louis Carl Saint Jean

Le 1^{er} janvier 1950, Haïti se réveille allègrement, guidé par un chef d'État éclairé et progressiste en la personne de Dumarsais Estimé. À travers le monde, Joséphine Prémice, Raymond « Ti Roro » Baillebeau, Claude Germain, Jean-Léon Destiné, Andrée Lescot, Frantz Casséus, Carmen Malebranche, Martha Jean-Claude, Théodore « Languichatte » Beaubrun, Marthe Augustin et d'autres artistes haïtiens font florès. « Americas », la revue de



Sylvie Desgrossieillers, fille de Guy Durosier, héritière de la voix et du charme de son père, veut envouter le monde entier.

l'Union Panaméricaine, consacre son premier numéro de l'année à la culture de notre pays. À la même période, Katherine Dunham, grande admiratrice de notre art, inaugure à Paris le « Prix Tousseint Louverture ». Chez nous, parmi les ensembles musicaux, deux tiennent le haut du pavé : le Jazz des Jeunes et l'Orchestre Issa El Saieh. Au sein de ce dernier, chaque jour davantage, Guy Durosier, sa jeune recrue, épate le public et ses camarades par sa virtuosité.

Les festivités marquant la célébration du Bicentenaire de la fondation de Port-au-Prince y attirent les touristes du monde entier. Ceux-ci raffolent de notre gastronomie, de notre musique et de notre hospitalité. Les patrons de boîtes de nuit, salles de danses des grands hôtels, restaurants dansants et d'autres établissements de loisirs se tournent vers Issa El Saieh pour la mise sur pied de groupements musicaux. Parmi eux, se trouvent ceux du Simbie Night-Club, à Carrefour. C'est ainsi qu'en janvier 1950, Issa confia à Guy Durosier la direction du sextette de cette entreprise carrefouraise. Ce groupe qui s'y produit en semaine aligne des musiciens très doués tels que Luc Desgrottes (piano), Joseph Dor (contrebasse), etc.

Notre jeune artiste semble être dans son élément. Tout lui sourit. Le 8 avril 1950, sur l'invitation d'Issa El Saieh, le pianiste et éducateur de jazz Billy Taylor et son quintette au sein duquel joue Budd Johnson arrivent en Haïti. Notre admirable congénère ani-

mera des ateliers de jazz au bénéfice des musiciens d'El Saieh. Désirant enrichir son univers musical, Guy Durosier sera parmi les plus fidèles participants. En effet, au cours d'une entrevue accordée à Tribune Tropicale le 24 décembre 1998, l'intéressé avait rappelé qu'il avait appris l'harmonie et le phrasé du jazz de ce géant. Mentionnons qu'avant de quitter notre pays le 23 avril, Billy Taylor et Budd Johnson avaient enregistré avec Guy Durosier deux disques 78 tours. Ils avaient gravé *Erzulie Fréda et Manzè Rosa* (La Belle Créole, 208) et *Souvenir d'Haïti et Angelique O*

(La Belle Créole, 209).

À ce tournant, Guy Durosier va de succès en succès. En été de la même année, encore avec le soutien d'Issa El Saieh, il conduit le sextette du Tabou Club de l'Hôtel Rivoli, situé à Pétion-Ville. Le Conjunto Tabou ou Ensemble Tabou, ainsi baptisé, comptera de magnifiques musiciens tels que Emmanuel « Tonton » Duroseau (piano), Jean Emmanuel « Talès » Jabouin (trompette), Louis Denis (batterie) et Marcel Jean, dit Ti Marcel (tambour). Vers la même période, sur la demande de la Direction Générale du Recensement, Guy Durosier s'associera à son idole Rodolphe « Dòdòf » Legros (le premier pour la musique et le second pour les paroles) pour la composition de la chanson-thème du recensement ordonné en août 1950 par cet organisme.

C'est à cette même époque que, se rebellant contre la formation reçue des Frères de l'Institution Saint Louis de Gonzague et s'enflammant plutôt pour les idées du docteur Jean Price-Mars limpiement véhiculées à travers « Ainsi parla l'Oncle », Guy Durosier, accompagné par Ti Roro et Ti Marcel, deux virtuoses du tambour, enregistrera des tubes populaires en disques de 78 tours pour la compagnie « Citadelle » (401, 403 et 1001). Cet « enfant de l'avenir », comme l'aurait appelé Jacques Stéphane Alexis, s'est révélé sublime dans l'interprétation des six pièces vodouesques et folkloriques enjolivant ces albums. Il ne pouvait trouver une meilleure façon de clore l'année

qui coïncidait avec le début des « six années de kermesse » décrétées par le général-président Paul Eugène Magloire, soutenu aveuglément par des « caravacheurs », tels que Arsène Magloire, Marcasse Prosper, Roland Lataillade, Stéphane Wooley, Luc Fouché, Guillaume Péan, etc.

1951 sera une année encore tout aussi fructueuse pour notre jeune saxophoniste. Il dirige à Carrefour le groupement musical du Sweetheart Club du très connu homme d'affaires Carl Laraque inauguré le samedi 27 janvier. Avec Vaille Rousseau (chanteur), Ferdinand Dor (guitare), Dormelas Philippe (contrebasse) et Ti Roro (tambour) et d'autres musiciens, Guy Durosier fera le bonheur des clients de la nouvelle institution.

Bientôt, la bonne renommée de Guy allait lui permettre de prouver sa compétence hors de nos frontières. Au début d'avril, il se rend à New York pour apporter son concours à la troupe folklorique de Jean Léon Destiné. Celle-ci a été choisie par l'Office National du Tourisme (ONT) pour représenter notre art au Ziegfeld Theater, à Broadway, dans le cadre de la « Haitian Week ». Cette manifestation culturelle et artistique a été organisée du 7 au 14 avril 1951 en l'honneur de notre pays par la mairie de New York. Une fois de plus, Guy Durosier, âgé à peine de 19 ans, se révélera un musicien hors du commun. Pour nous en convaincre, je préfère laisser parler le danseur Jean-Léon Destiné :

« En vue de monter le spectacle, l'Office National du Tourisme m'avait promis de m'envoyer de la Jazz des Jeunes et quelques artistes de la Troupe Folklorique Nationale, dont Ti Roro et Luman Casimir. Trois jours avant l'ouverture de cette manifestation, les dirigeants de l'ONT m'ont fait savoir qu'il ne me sera plus possible d'avoir les services de cet orchestre. La raison en était que six de ses musiciens devaient se rendre à Washington avec la troupe de Madame Lina Mathon Blanchet, dans le cadre du Festival des Cerisiers Blancs. Je ne savais quoi faire. Heureusement qu'avant son départ, Antalcidas Murat avait appris à Jean Brierre, sous-secrétaire d'État du Tourisme, que Guy Durosier était l'un des rares musiciens qui pourraient aider en la circonstance. Nous avons tous poussé un soupir de soulagement lorsqu'il a accepté l'invitation ». (Entrevue de LCSJ avec Jean Léon Destiné, 20 septembre 2003).

M. Destiné de poursuivre en ces termes : « Le soir de son arrivée, Guy Durosier a écrit sur partition toutes les parties de chaque instrument. Ensuite, la veille de notre première représentation, il a fait répéter ce groupe formé pres-

que exclusivement de musiciens panaméens. Il a fourni un travail qui dépassait mes attentes. Me basant sur cette expérience et sur d'autres que j'ai eues par la suite avec lui, je considère Guy Durosier comme l'un des meilleurs musiciens de sa génération, s'il n'a pas été le meilleur. »

À son retour en Haïti le 16 avril, Guy Durosier trouve un



Le maestro Issa El Saieh.

Orchestre Issa El Saieh pratiquement inexistant. En effet, depuis le milieu de septembre 1950, la presse port-au-princienne parlait d'un démantèlement imminent de l'Orchestre Issa El Saieh. Au grand plaisir des admirateurs de ce groupe, cela n'a jamais été fait. Malheureusement, en mai 1951, Issa El Saieh, qui vient de subir une intervention chirurgicale à New York, se retire de la scène musicale et confie sa baguette à Ernest Lamy. L'orchestre, portant désormais le nom de ce superbe pianiste, a été inauguré à Cabane Choucouné le samedi 26 mai 1951.

À ce point, je crois nécessaire de clarifier certains points du passage du génie de la rue Montalais au sein de la formation du dynamique chef petit-goâvien. D'abord, Guy Durosier n'a jamais été ni orchestrateur ni chanteur de l'Orchestre Issa El Saieh, auquel il a adhéré en juin 1949. La vérité est que, au cours de ses sept années et huit mois d'existence, les différents orchestrateurs de l'Orchestre Issa El Saieh ont été : Maître Antalcidas Oréus Murat, de 1943 à 1946, Bebo Valdés, Budd Johnson et surtout le trompettiste Bobby Hicks. En passant, précisons que Billy Taylor n'a jamais orchestré un seul morceau pour l'ensemble d'El Saieh. (Références : Serge Lebon, Marcel Fleury, Raoul Guillaume, Joe Trouillot et Billy Taylor).

Ensuite, de 1946 à sa dislocation en mai 1951, cet orchestre n'a connu qu'un seul chanteur : Joe Trouillot ! Les pièces se trouvant dans les disques de l'Orchestre Issa El Saieh publiés en 1997 et en 2007 par Mini Records et dans lesquelles on entend la voix de Guy Durosier et d'Herby Widmaier ne sont pas du véritable Orchestre Saieh. Seules le sont celles chantées par Joe Trouillot.

Comme nous le verrons dans le prochain article, Issa El Saieh s'était rendu en mars 1956 à La Havane avec Guy Durosier, Herby Widmaier, René Dor, Ti Roro et Ti Marcel pour enregistrer une trentaine d'anciens succès de sa formation avec des musiciens cubains conduits par Bebo Valdés. Pendant que nous y sommes, je crois également important de rappeler que Charles Dessalines, Weibert Sicot, Herby Widmaier, Luman Casimir, Cévêlhomme Azor, Ti Roro et Ti Marcel n'ont jamais fait partie de l'Orchestre Issa El Saieh. (Références : Serge Lebon, Marcel Fleury, Raoul Guillaume et Joe Trouillot)

À plusieurs égards, 1952 sera une année remarquable dans la carrière de Guy Durosier. D'abord, au cours du mois de janvier, Mme Dominique Roy Marini, propriétaire et administratrice de Cabane Choucouné, fait appel à Ernest « Nono » Lamy et à Guy Durosier pour animer le nouveau cocktail dansant dominical de sa boîte de nuit. Grâce au talent de ces deux musiciens, le succès est colossal. (Références : Raymond Marcel, Paul Choisl et Jacques Borges).

Guy Durosier va désormais montrer une nouvelle facette de son ingéniosité. Nono Lamy était certainement un musicien et un pianiste hors pair. Cependant, force est d'admettre que Guy Durosier, pour la composition et l'orchestration, et Raoul Guillaume, pour la composition, furent les piliers du nouvel orchestre de leur ancien camarade de Saint Louis de Gonzague. C'est à cet ensemble, et non à l'Orchestre Issa El Saieh, que nous devons l'enregistrement des disques 78 tours contenant *Gonaïviennne* et *Aïda* (Citadelle, 100) ; *Chérie* et *Ma brune* (La Belle Créole, 301). Rappelons que Guy Durosier fut l'orchestrateur de toutes ces pièces.

On n'oubliera pas non plus le merveilleux arrangement vocal et musical que Guy Durosier avait fait, pour ce même orchestre, en décembre 1952 de la *Noël de l'orpheline*, joyau ciselé par Raoul Guillaume. Il avait accompli cette œuvre sur la demande de Mme Yvette Leconte Magloire, la première dame de la République d'alors. Chantée par Guy Durosier, Herby Widmaier et Joe Trouillot, cette pièce a été unanimement appréciée.

Pendant les dix-huit mois qu'il passera au sein de l'ensemble de Nono Lamy, Guy Durosier y a inscrit au moins une douzaine de bijoux musicaux. Citons, en vrac : *Gonaïviennne*, *Mambo Lamy*, , *Si tu veux*, *Trafic Mambo*, etc. Quant à la composition de ce dernier morceau, il tient du prodige. Voilà comment Joe Trouillot, témoin oculaire, m'a évoqué le souvenir

Suite en page 15

Boukman et le Bois Caïman.

Par Garaudy Laguerre

Sur les ondes de la station Magic 9, le 17 août 2020, mon ami Pierre Buteau, historien et membre de la Société haïtienne d'Histoire et de Géographie, répondant à la question et aux commentaires pertinents de Robertson Alphonse: « *Que nous reste-t-il du Bois Caïman* » ? et « Comment se fait-il que nous célébrions Notre Dame et pas Boukman » ?, comme prémisse, a fait jaillir le doute sur la véracité de la cérémonie du Bois Caïman, bien qu'il affirme y croire personnellement. Pourtant, en tant qu'intellectuel avisé, Pierrot doit savoir que la prémisse d'un argument, ce doute sur Bois Caïman, est ce qui restera inscrit dans la mémoire... quels que soient les arguments qui suivent.

Quelles sont, alors, l'utilité et l'économie de ce doute, sinon de participer à la déconstruction d'une histoire et d'une culture dont la construction n'est même pas achevée et dont l'existence est encore en butte à des obstacles historiques dignes d'un complot planétaire ?

La question en fait n'est même pas de savoir si la cérémonie du Bois Caïman a bel et bien eu lieu, mais plutôt de vénérer cette histoire, ce fait historique, de la mettre dans notre Panthéon imaginaire, de la faire connaître aux jeunes, au monde entier et aux générations à venir, vu l'ère nouvel-

le et libératrice que cette cérémonie, mythique ou pas, a introduit dans l'histoire de l'humanité.

Il n'y a aucune civilisation, culture ou société, qui ait été construite, sans une dimension mythologique de son épopée ou de ses leaders, justement à cause du caractère inédit et historique de leurs réalisations. La question a-t-elle jamais été posée si oui ou non dans les lieux "saints" en Europe, il y a effectivement eu ou pas des miracles ? Sur la base de l'histoire ou de mythes fondateurs, ces lieux sont devenus des lieux de pèlerinages, et de ce fait, de grands pourvoyeurs de fonds liés au tourisme et au pèlerinage de croyants. Actuellement, par exemple, il est interdit en France, sous peine d'emprisonnement, de dire que la Shoah juive n'a pas eu lieu. Il faut dire que le nombre officiel de victimes a même augmenté d'années en années... Voilà un fait historique dont les données évoluent avec le temps, mais je ne connais pas beaucoup de Juifs, pour ne pas dire aucun Juif, historien ou pas qui mettrait en doute la Shoah. Pas parce que c'est récent, mais parce que ce ne serait pas dans l'intérêt national d'Israël et de la collectivité.

Il faut poser la question alors, en Haïti, au-delà des questions sociales et de couleurs si nous n'avons pas deux nations.

Pourquoi d'une part, semer le doute sur la véracité du Bois Caï-

man et de l'autre, encenser Boukman (à tort ou à raison) comme ayant quasiment la même importance que Toussaint, Dessalines, Christophe et tenez-vous bien, Pétion, tombeur de Dessalines ?

Cette volonté de mettre tout le monde au même rang que Dessalines ne fait que diminuer ses réalisations et leur portée historique et universelle.

En effet, pour expliquer les raisons pour lesquelles la cérémonie du Bois Caïman et, par conséquent, le vaudou, ont été négligés par les leaders politiques et pouvoirs qui se sont succédé depuis ladite cérémonie, Pierrot a argué que « *Toussaint, ne voulant pas antagoniser les différents secteurs en présence, n'a pas agité cette question; Christophe s'était versé dans l'éducation et la modernité; et Pétion fut le premier à reconnaître le vaudou tacitement dans la constitution de 1816, en favorisant la liberté des cultes* ». Alors que selon lui, « *Desalin pa vle tande bagay sa a, depi ou nan vodou, li tiye w* ».

Sur le principe et l'histoire, Pierrot s'est trompé. La vérité historique est que dès la constitution de 1806, la question des cultes était déjà réglée par Pétion: en son article 35, il est dit clairement : « *La religion catholique, apostolique et romaine étant celle de tous les Haïtiens, est la religion de l'État. Elle sera spécialement protégée ainsi que ses ministres* ».

Ne pourrait-on déduire que de fait, le libellé de cet article a eu pour effet de rendre tous les autres cultes, particulièrement le vaudou, subversifs et clandestins ? Or, Dessalines avait codifié et promulgué sous forme de lois toutes ses positions sur toutes les questions sociales, économiques et politiques qu'il estimait importantes... Par contre, la constitution dessalinienne de 1805 n'a pas traité à proprement parler de la question des cultes. On pourrait tout à fait présumer que Dessalines considérait que l'État devait être laïc et que les questions de cultes devaient rester des choix sociaux, communautaires ou individuels, mais certainement pas qu'il était criminel, à moins d'avancer les cadavres comme preuves ou encore la documentation historique y relative. À moins qu'on veuille croire que Dessalines sortait le soir, incognito pour aller persécuter et assassiner les vaudouisants... On pourrait même aller jusqu'à conclure également que les acteurs de la campagne « *Rejeté* » s'étaient inspirés de Dessalines.

Pierrot dans son intervention a cité l'article 49 de la constitution de 1816, mais il n'a pas cité l'article 48 de cette même constitution. L'article 48 est une copie conforme de l'article 35 de la constitution de 1806.

L'article 49 de la constitution de 1816, que Pierrot a cité et qui

paraît plus libéral, n'a pas d'équivalent dans la constitution de 1806. L'article 49 de celle-là ne saurait donc exprimer la position politique de Pétion sur les cultes et le vaudou, car celle-ci était déjà bien exprimée depuis 1806, dans l'article 35 qui n'a pas été mentionné. Cette position est reprise telle quelle dans l'article 48 de la constitution de 1816. En d'autres termes, l'article 49 a donné une ouverture dans le cadre d'un système déjà établi depuis 1806, soit deux mois après l'assassinat de Dessalines. Cette ouverture dans l'article 49 visait peut-être à accommoder les églises protestantes (à investiguer). Je crois que les idées et interrogations de Mr. Robertson Alphonse sont pertinentes et méritent d'être traitées et débattues dans un cadre politique ou académique, sérieusement, mais sereinement, dans l'intérêt de la nation haïtienne.

Il n'y a aucune économie à traiter le Père fondateur de tueur. Et s'il l'a été, c'était pour nous libérer de l'esclavage, des ennemis internes et externes et nous réintroduire dans l'humanité.

Pierrot est un grand ami, un frère, un collègue et un collaborateur de longue date, mais je me devais de réagir à ces affirmations pour le moins troublantes. J'espère que mon ami rétablira la vérité historique, pour le bien de ses étudiants et pour affranchir le nom du grand et immortel Dessalines.

Respect et amitiés,
G.L.
17 août 2020.

Persécution politique en Haïti : L'équipe Moïse-Lamothe, contre Dimitri Vorbe

Par Emmanuel Roy

Le président haïtien Jovenel Moïse et son principal conseiller, l'ancien Premier ministre Laurent Lamothe, se sont lancés dans la persécution de l'homme d'affaires haïtien Dimitri Vorbe pour son soutien au mouvement Petro-challenger. Alors qu'il était au pouvoir, le Premier ministre Lamothe (2012-2015) et ses acolytes ont détourné près de USD 790 millions \$ du Fonds PetroCaribe.

Cette initiative a été mise sur pied par feu l'homme fort vénézuélien Hugo Chavez, dans le cadre de sa politique de pétrodiplo-matie. Ainsi, le Venezuela a vendu de l'essence et d'autres produits pétroliers à Haïti à un prix inférieur à celui ayant cours

sur le marché national, et avec un crédit à long terme étalé sur une période allant jusqu'à 25 ans, au taux de 1 %. Les fonctionnaires haïtiens devaient revendre ces produits sur le marché local et utiliser les bénéfices pour financer des programmes sociaux et d'autres projets de développement. Ce qui avait le potentiel d'aider Haïti à atténuer l'abjecte pauvreté dans laquelle vit la population. Mais, au contraire, les bénéfices ont été détournés sur des comptes bancaires à l'étranger au nom de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Deux enquêtes distinctes menées par le Sénat haïtien, en 2016 et 2017, ont révélé que Laurent Lamothe et d'autres ministres du gouvernement se sont enrichis en recevant des pots-de-vin de sociétés qui n'ont obtenu aucun contrat pour exécuter les

projets, dont la plupart n'ont jamais été achevés. Des routes, des écoles, des cliniques, des marchés publics et 25 stades étaient censés avoir été construits et payés avec l'argent du Fonds PetroCaribe. Des millions de dollars ont été versés à des sociétés, dont certaines d'entre elles fictives, ont simplement partagé les fonds reçus avec des ministres et autres potentats gouvernementaux qui avaient approuvé les projets.

Lors de sa prestation de serment, le 7 février 2017, Jovenel Moïse a été assailli par les demandes publiques de responsabilité de la part des fonctionnaires actuels et antérieurs du gouvernement. Le président a fait plusieurs promesses non tenues, notamment celle de veiller à ce que les personnes accusées du détournement du Fonds PetroCaribe soient traduites en justice.

Mais, trois ans et demi après le début de son quinquennat, pas une seule n'a été traduite en justice. Laurent Lamothe, l'architecte du détournement, est maintenant son principal conseiller, persécutant la famille Vorbe par des mesures inhabituelles.

Depuis 2018, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, les citoyens exigeant la démission du président. En février de l'année dernière, Haïti a traversé une période de « *verrouillage du pays* » (pays lock) entraînant la mise à pied de deux Premiers ministres, dans l'espace de quelques mois. Pourtant le chef de l'État était pris pour cible s'étant montré incapable de lutter contre la vaste corruption que représentait le hold-up du Fonds PetroCaribe. Une enquête particulière menée par la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA), l'organisme officiel de contrôle des comptes du gouvernement, a révélé que deux des sociétés de Moïse avaient reçu plusieurs contrats sans appel d'offres pour exécuter des projets pour lesquelles elles n'avaient aucune compétence. Bien que les sociétés aient été payées intégra-

lement, les projets n'ont jamais été achevés. En 2018, Me Jean Henry Céant, a été nommé Premier ministre avec pour mandat d'enquêter sur le scandale PetroCaribe. Il est resté en fonction pendant six mois après avoir laissé entendre que M. Moïse avait engagé des mercenaires pour le tuer.

Depuis près d'un demi-siècle, les Vorbes ont réalisé des millions en tant que contractants privilégiés du gouvernement haïtien, à commencer par le défunt dictateur haïtien Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier. Chaque génération de Vorbe s'est lancée dans l'activité lucrative consistant à fournir des services au gouvernement. En pratique, les contrats gouvernementaux exigent qu'un pourcentage du contrat soit payé sous forme de pots-de-vin au fonctionnaire du gouvernement qui l'a approuvé, ce que l'ancien président Michel Joseph Martelly appelait la « *corruption légale* ».

Pendant des années, les Vorbes ont eu recours à cette pratique de corruption et ont ainsi gagné des millions. Dimitri Vorbe, contrairement à son oncle

Suite en page 5

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Persécution politique en Haïti : L'équipe Moïse-Lamothe, contre Dimitri Vorbe

Suite de la page 4

Jean-Marie Vorbe, produisait et vendait du courant électrique au gouvernement haïtien. Sa société, la SOGENER, a signé un contrat avec le gouvernement intérimaire haïtien d'Alexandre-Latorue, en 2005, pour fournir de l'électricité à l'EDH (Électricité d'Haïti.) l'Office national de l'électricité, pour lequel le gouvernement aurait payé 12 millions de dollars par mois. Cependant, récemment, M. Vorbe a déclaré : « *Pas vraiment, seulement 5 à 7 millions de dollars par mois, sur la base des facturations présentées par rapport au nombre de kilowatts livrés à l'EDH* ». Il devait ajouter qu'il importait au gouvernement d'interroger les ministres des Finances et des Affaires économiques, ainsi que les fonctionnaires de l'EDH, qui ont approuvé toutes les factures qui ont été soumises, afin de savoir où sont allés les autres millions, si effectivement 12 millions de dollars ont été versés mensuellement. Le gouvernement n'a pas encore répondu. Quoi qu'il en soit, 12 millions de dollars constituent une somme gigantesque pour un pays pauvre dont le PIB est inférieur à 8 milliards de dollars. En l'état actuel des choses, la SOGENER et Vorbe ont fait des affaires avec plusieurs banques haïtiennes, dont la BNC (Banque nationale de crédit), une institution affiliée au gouvernement, où, jusqu'à récemment, la société maintenait une ligne de crédit de plusieurs dizaines de millions de dollars.

Tout allait pour le mieux au paradis entre les Vorbe et le PHTK (Parti Tet Kale), ou « Parti

des chauves », jusqu'à ce que Dimitri Vorbe eut décidé de soutenir publiquement l'enquête sur l'usage qui a été fait du Fonds PetroCaribe et demandé l'arrestation et la poursuite de Laurent Lamothe pour détournement de fonds, ainsi que la démission du président Moïse. Il est allégué que Vorbe a financé certaines des manifestations publiques massives orchestrées contre l'administration Moïse. En réponse, M. Lamothe a engagé une société de relations publiques afin de développer une publicité attaquant Vorbe comme étant tout aussi corrompu.

Mais, quelques mois avant la diffusion de l'annonce, en été 2018, les deux hommes se sont engagés dans une guerre de tweets. M. Lamothe a accusé Vorbe de traire et de surfacturer le gouvernement haïtien à hauteur de 12 millions de dollars par mois. Vorbe lui a rendu la monnaie de sa pièce en affirmant qu'il ne s'agissait pas de USD 12 millions \$, mais de 7 millions, et que Lamothe était le seul responsable du détournement de 790 millions de dollars du Fonds PetroCaribe. Qu'en est-il advenu des USD 5 millions \$ supplémentaires ?

Vorbe, une source d'irritation très en vue pour le gouvernement haïtien, doit être éliminé. Au début du mois dernier, l'administration Moïse a confisqué les actifs de la SOGENER et de Dimitri Vorbe. Il a également émis un mandat d'arrêt ce dernier et d'autres actionnaires de la SOGENER, les accusant d'avoir fraudé le gouvernement haïtien de plusieurs millions de dollars. Par crainte d'être arrêtés, Dimitri Vorbe et sa famille ont quitté Haï-

ti pour une décision inconnue. Le gouvernement haïtien a immédiatement lancé un mandat d'arrêt d'Interpol, exigeant que Dimitri Vorbe soit arrêté et rapatrié à Haïti. Parallèlement, le gouvernement haïtien a sollicité l'aide des agents d'Immigration américains dans le cadre de ses démarches visant au rapatriement de Vorbe en Haïti. Aussi, dans une lettre adressée aux fonctionnaires américains de l'Immigration, Ducarmel Gabriel, le procureur en chef de Port-au-Prince, a-t-il écrit :

« *Citoyen haïtien en cavale, activement recherché par la police et la justice. Les informations qui nous sont parvenues nous portent à croire que M. Dimitri Albert Edouard Vorbe (né le 23 août 1973, passeport haïtien n° PP483687) se trouve aux États-Unis depuis plus de six mois avec un simple visa de visiteur, en violation des lois américaines sur l'immigration. La justice haïtienne poursuit M. Vorbe et un mandat d'arrêt daté du 4 mars 2020 émis contre lui est toujours en vigueur. Il est également recherché pour être interrogé dans le cadre de plusieurs enquêtes criminelles en cours et par l'Interpol. M. Vorbe est soupçonné d'avoir participé activement à la corruption publique et au blanchiment de dizaines de millions de dollars américains au détriment des intérêts de la République d'Haïti. M. Vorbe est l'un des suspects d'une enquête en cours sur un complot visant à encourager des actes d'agression contre l'ambassade des États-Unis en Haïti* ».

Suite à la tristement célèbre rencontre, à Saint-Domingue, le

16 août dernier, entre M. Moïse et le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, dans un couloir du Parlement dominicain ([https:// www.state.gov/public-schedule-august-16-2020/](https://www.state.gov/public-schedule-august-16-2020/)), le président Moïse ne faisait pas partie de l'ordre du jour), les forces de l'ordre fédérales de Miami ont arrêté M. Vorbe, le vendredi 21 août. Il est actuellement détenu au centre de détention de Krome, dans la banlieue de Miami, dans l'attente d'une audience d'extradition. À noter que Krome est tristement célèbre pour le traitement dur et inhumain que les réfugiés haïtiens y ont subi dans les années 1980.

Je ne suis ni un ami ni un partisan de la famille Vorbe. Je ne suis ni un ami ni un défenseur de la famille Vorbe. Ayant été poursuivi à deux reprises devant un tribunal fédéral par des membres de la famille Vorbe, je n'ai pas l'intention de me porter à leur défense. Mais l'honnêteté, la décence et l'intégrité journalistique exigent que les médias prennent note de ce qui se passe dans ce cas particulier. Dimitri Vorbe n'a commis aucun crime. Les fausses accusations de fraude et de blanchiment d'argent, dont il fait l'objet, sont destinées à le réduire au silence. Il s'agit d'une vendetta politique de l'administration Moïse, sans qu'aucun élément de preuve ne soit soumis, pour étayer la notion de crime évoquée. En revanche, M. Vorbe s'est récemment exprimé publiquement sur YouTube, exposant les faits relatifs à la persécution contre lui.

Il ne fait aucun doute qu'Haïti est l'un des pays les plus corrompus du monde. La corruption est

une menace existentielle pour Haïti. Pour mener avec succès la lutte contre elle, il faut une entreprise sérieuse, basée sur l'équité et le respect des procédures. Les fonctionnaires corrompus ne devraient pas être autorisés à l'utiliser comme une arme politique, dans le but de persécuter leurs ennemis politiques. Il est douloureusement évident que Dimitri Vorbe a été du côté de l'opposition en exigeant que l'administration Moïse rende des comptes et en demandant l'arrestation et la poursuite de Laurent Lamothe et les autres responsables du détournement du Fonds PetroCaribe. Au lieu de s'en prendre à d'anciens et actuels fonctionnaires pour corruption, l'administration Moïse est partie en guerre, dans une campagne de persécution d'un homme d'affaires qui lui est politiquement opposé. Dans de telles conditions, les fonctionnaires américains me se feraient-ils pas passer pour des instruments confortant les actions illégales et criminelles du président Moïse ? En fin de compte, je pense que Dimitri Vorbe aura gain de cause, et M. Moïse risque de regretter amèrement ses décisions concernant ce dernier.

La prochaine élection présidentielle, aux États-Unis pourrait changer la donne. M. Moïse se croit autorisé à persécuter Vorbe grâce à la tolérance dont il jouit à Washington D.C. Si le président Trump sort vaincu au prochain scrutin, l'administration Moïse aura beaucoup à expliquer, notamment la persécution qu'il voue à famille Vorbe et à l'ex-première dame Elizabeth Débrosse-Préval.

VASTE CONSPIRATION ORCHESTRÉE CONTRE LE FONDS PETROCARIBEL

La CSC/CA confirme le crime des différents acteurs politiques

Des arrêtés de débet en perspective; le temps du procès du siècle approche...

Suite de la page 1

hauts fonctionnaires de l'État, il fournit amples détails sur cette vaste opération de détournements de fonds publics jamais constatée auparavant.

D'entrée de jeu, il est possible de confirmer des accusations formulées à plusieurs reprises par *Haïti-Observateur* faisant état des différentes stratégies mises en place par les gouvernements pour orchestrer leurs crimes. Cet hebdomadaire a, en effet, révélé que des milliards de dollars ont été détournés par le truchement des compagnies de constructions bénéficiaires de contrats octroyés de gré à gré, et dont les conditions prévues dans de telles circonstances n'ont pas été respectées. Ces sociétés privées engagées par les autorités réalisaient

d'immenses profits, dont elles versaient de juteuses commissions aux acteurs politiques. D'autres part, aidées de ces derniers, ces compagnies, qui, dans nombre de cas, ne se sont même pas données la peine d'exécuter les travaux pour lesquels elles ont



Bien qu'il ait occupé le fauteuil présidentiel durant une courte période de temps, Jocelerme Privert n'a pas raté la bamboche aux dépens du Fonds PetroCaribe.

été payées intégralement, ne versent pas à la Direction générale des impôts (DGI), en tant que représentante de l'État, les taxes prévues dans le cadre de ces contrats. Autres moyens d'escamoter le Fonds PetroCaribe par les différents pouvoirs, qui se sont succédés, passent par des versements ad hoc créés de toute pièce par où ont transité des dizaines de USD millions \$ non traçables. Le dernier rapport de la CSC/CA révèle des centaines de projets dont l'énumération démontre l'énormité du crime, confirmant ainsi l'appellation la conspiration du siècle donnée à cette vaste opération d'escroquerie perpétrée contre Haïti et son peuple.

En effet, comme il a été annoncé, le troisième et dernier rapport de la CSC/CA, sur l'utilisation du Fonds PetroCaribe, a été

remis au président du Sénat crouillon, Pierre François Silidor, le lundi 17 août. Très attendu, le document met en évidence de nombreuses irrégularités additionnelles, en sus de confirmer les rôles joués dans ce brigandage financier par des anciens hauts fonctionnaires de l'État. Mais il confirme encore la participation du président Jovenel Moïse, par le biais de son entreprise moribonde Agritrans, au dépouillement systématique du peuple haïtien dont il a prêté serment, en tant que chef d'État, de défendre les intérêts.

Dans le rapport antérieur, l'institution régulatrice des dépenses publiques a accusé M. Moïse, à travers sa compagnie, de participer à une vaste opération d'escroquerie au détriment des intérêts de l'État. Il s'agissait de paiement illégal effectué au bénéfice

d'Agritrans, en vue de la construction d'un tronçon de route reliant Borgne à l'Anse-à-Foleur. Dans le dernier document, elle met en évidence un autre versement illégal fait dans l'opacité totale, au profit de cette même compagnie, pour l'achat de carburant devant servir dans cette construction.

Jovenel Moïse et Agritrans de nouveau épinglés

Le dernier rapport de la CSC/CA jette encore plus de lumière sur l'attitude hostile affichée par Jovenel Moïse à l'égard des secteurs lancés dans la lutte pour que soient traduits en justice ceux qui dilapidé le Fonds PetroCaribe. Partie prenante de cette entreprise criminelle, il ne peut prêter main

Suite en page 9

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Pandan deblozay ap pete toupatou sou kesyon Ayiti a, youn analiz sou politik nan peyi isit la tou

Se youn pakèt devlopman ki montre ke sityasyon lakay la rantr nan youn lòt faz, kote nou konstate tout bagay vrèman tèt anba. Men sa k pase bò isit, Etazini, semèn pase a, e ki pral kontinye semèn sa a, mande youn analiz sou jan nou wè politik isit la e kijan sa ka afekte sa k pral pase ann Ayiti depann de rezilta eleksyon 3 novanm nan. Donk, se pou sa ke, alapapòt, m ap mande nou eskiz si nou wè m pa chita twòp sou bagay Ayiti yo, m annik fè youn ti pase sou yo. Kanmenm, m ap atire atansyon nou sou plizyè dosye ki konsènen lakay pou m montre nou ke, efektivman, n antre nan youn lòt faz.

***Se konfime, menm lè nou te deja konn sa, otorite alatèt gouvènman Ayiti, de 2008 a 2016, se youn pakèt vòlè ofisyèl.** Avèk youn bann prèv alapui, nan twazyèm (3èm) e dènye rapò l sou gagòt ki fèt ak lajan PetwoKaribe a, *La Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif* (CSC/CA) pibliye lendi pase, 17 out (dawou), sa parèt byen klè. Yo table yo sou sa k te diskite nan Konsèy Minis, kivedi reyiyon ofisyèl prezidan, Premye minis ak tout minis sou youn montan de 2,4 milya dola vèt. Men gen lòt vòl sou kote, jan nou konnen l lan, ki fè gwo total la monte jouk nan 4,2 milya dola. Men, kòm mwen di, CSC/CA plis chita sou chif 2,4 milya a. JoMo pa ka di l kontan ak rapò sa a, paske li tranpe nan vòl yo tou.

***Bagay yo dwòl anpil lè se Premye minis Jozèf Jout (Joseph Jouthe), ki di fòk tout vòlè lajan an vin rann kont.** Nan madi, youn jou apre rapò CSC/CA a te pran lari, men se chèf gouvènman an menm ki rekonnèt ke sa k pase a pa ka rete san pinisyon. Nan youn video k ap sikile nan tout rezo sosyo, Jozèf Jout di ata prezidan an, si yo

jwenn li koupab, fò l remèt lajan an. Epi l ajoute anpil nan mounn yo denonse nan rapò a se zanmi l yo ye, e l te di yo, depi kèk tan de sa, ke bra yo pral pran nan moulèn. Pale mwa d sa, Mesye le Premye minis ! Sanble w gen gwo bwa dèyè bannann ou.

***Kabouya pete nan kesyon petwòl la, sètadi ant gwo mesye, ki te konn kòmande gazolin elatriye pou vann ann Ayiti, epi gouvènman an, ki sanse ap bay manti.** Se nan dat 20 out (da-



Se ofisyèl, Joe Biden se kandida demokrat yo pou prezidan.

wou), youn jou apre ekip gouvènman an te met youn rapò deyò pou akize mesye petwòl yo ki ta sanse vòlè 94 milyon dola vèt nan sa yo chaje pa galon gazolin, osnon mazout, elatriye, soti mwa mas 2019 rive mwa me ane sa a, la sou gouvènman JoMo a. Mesye yo di se manti gouvènman an fè sou yo, paske se ministè Finans ak Ekonomi gouvènman an menm ki fikse pri ke yo menm yo suiv. Mounn gouvènman yo ap mete chay la sou do lòt, san yo pa eksplike sa yo fè ak taks yo pran sou lajan gazolin nan. Se konsa pou yo kenbe otorite nan bay manti gwo lajounen. Kidonk, fè kwaze ant gwoup sa a ak Leta, dizon ak JoMo. Konbyen ladan yo prezidan tou pisan sa a pral fè arete, osnon mande zanmi l yo nan Etazini fouke pou li ? Sa pral pirèd toujou pase sa n wè nan

kesyon SOGENER ak Dimitri Vorbe la.

***An palan de Dimitri Vorbe, msye nan prizon Krome, nan Miami depi vandredi, 21 out (dawou).** Selon enfòmasyon nou jwenn se ta ajan ICE (*Immigration and Customs Enforcement*) ki ta arete l, paske li depase dat pou l ta rete Ozetazini, selon viza l genyen. N ap mande si se sa vre, osnon èske se youn favè zanmi JoMo yo nan Wachintonn fè l nan dosye pèsekisyon politik prezidan an ap fè kont SOGENER ak fanmi Vorbe, sitou Dimitri Vorbe, ki pa kache di sa l panse de prezidan an, ki lage peyi a nan tchoubounn li ye a. Sa se youn gwo dosye ki ka tounen mal menm pou sèten otorite ameriken. Bagay yo pa klè nan kesyon an. Epi tout gwo mesye, òm kou fam dafè ann Ayiti, oblije ap mache sou pinga yo pou yo pa pile si m te konnen. Se konsa tou, ti bouton se chimen maleng, gwo java pou mounn gouvènman yo. Mwen pa lage madichon dèyè pèsonn.

***Epi se semèn pase a youn gwoup sitwayen pibliye youn dokiman 32 paj ki te prepare depi mwa jiyè a pou anonse kijan yo wè pou tranzisyon sosyete a fèt, kivedi yo pa nan JoMo.** Dokiman k ap sikile sou rezo sosyo yo gen kòm tit : «**MANIFESTE d'entente nationale pour une transition de rupture en Haïti, Juillet 2020** ». Se travay «*Initiative Patriote Marien (IPAM), Ayiti Rasanble, Parti Louvri Bariyè (PLB), Mouvement pour l'Émergence et le Réveil du Citoyen Haïtien (MER-CHD) ak Coordination Syncicale Haïtienne (CSH)* ».

Sa ki parèt mwen enteresan nan kesyon dokiman sa a se lè yo chwazi pou mete l deyò a, youn moman ke se prèske tout òganizasyon ki gen nen nan figi yo ki deja pran pozisyon byen klè sou gouvènman JoMo a, ki fè yo pa ka respire ankò, jenou l sou kou yo tankou sa te rive *George Floyd*, nan *Minneapolis*, nan *Minnesota*, nan dat 25 me ki sot pase a, epi ki vin deklanche youn mouvman nasyonal, menm entènasyonal, ki mande pou bagay yo chanje nan peyi Etazini.

Men sa k pi dwòl la, se komini anbasad ameriken, nan Pòtoprens, pibliye nan dat 5 out (dawou), kote deklarasyon fèt kont **gang, kòripsyon** elatriye e ki mande pou sa chanje. Anbasad ameriken, ak anbasadè *Michele J. Sison*, ki nan tete lang ak Tèt Kale yo depi dik tantan. Ann vanse pou pi devan. Nan dat 12 out (dawou), se dam Nasyon Zini ann Ayiti a, *Helen Ruth Meagher La Lime*, chèf BINUH (*Bureau intégré des Nations Unies en Haïti*), k ale pi lwen toujou pase anbasadè ameriken an. Li di «*krim* » kap fèt ann Ayiti yo ka rive devan tribinal entènasyonal. Fòk yo rann kont epi fòk sa chanje.

Se pa Lafrans k ap ret dèyè nan nouwèl faz sa a. Se konsa anbasadè *José Gomez* — wi, li gen non panyòl men se franse li ye —, pwofite jou fèt endepandans peyi l, *le jour de la Bastille*, nan dat 14 out (dawou) pou fè gwo deklarasyon kont sa k ap pase ann Ayiti a epi l mande pou bon jan eleksyon fèt, okenn bouyi vide l ! «*Fòk sa chanje pou ekonomi an ka reprann* ». Se sa l di.

Vrèman, mwen pa konprann sa k ap pase a. Sèl sa m ka di, sanble nou nan lavèy gwo eskonbrit ki ka pete san z atann, paske se mounn enpòtan ak òganizasyon tout koulè, pase pran tout legliz yo, ki pran pozisyon byen klè kont briganday «*Bandi Legal*» ann Ayiti at tout zagribay yo. Kijan sa pral fini, mwen pa ka di.



Se ofisyèl tou, Kamala Harris se kandida demokrat yo pou viz-prézidan.

Men, asireman, n ap dakò avè m ke nou rantr nan youn lòt faz kriz la, avèk move nyaj nan syèl ki pandye sou Ayiti. Sanble yo pral pran youn gwo siklòn. N ap sib !

Ann antre nan politik bò isit la Semèn pase a, soti lendi rive jedi, (17-20 out/dawou), se demokrat yo ki te fè konvansyon chak kattran an pou chwazi kandida ak vis-prezidan ki pral reprezante yo nan eleksyon 3 novanm nan, rete sèlman 2 mwa e kèlke jou. Tout bagay te fèt jan yo di pawòl la *Virtuellement !* Pa t gen okenn gwo reyinyon nan *Milwaukee*, nan *Wisconsin*, jan sa te prevwa avan an. De lakay yo, osnon de youn legliz, youn sant kominotè, youn lekòl, osnon menm youn lotèl, mounn yo te prepare sa pou yo di a epi yo voye l sou “*Zoom*” nan entènèt, sou *Facebook*, *YouTube*. Epi de lakay ou kote w chita a, w ap suiv tout sa k ap pase. Se te bèl bagay. Kounnye a, depi lendi, anvanyè a (24 out/dawou), se repibliken yo k ap fè konvansyon pa yo a, Memm jan an. Pou lafòm, gen mounn k ap nan *Charlotte*, nan *North Carolina*, ki sanse katye jeneral konvansyon an, men tout gwo chef ap ret lakay yo. Prezidan *Trump* ap bay mesaj li kote l ye nan *Mezon-Blanch* la. Antouka, se pi gwo chèf la, ki rele COVID-19, osnon *Coronavirus*, ki frape pye l atè, ki di pèsonn p ap fè youn pa. Ann kite sa.

Enben pa t gen okenn sipriz

nan chwa ki te fèt yo nsn konvansyon demokrat la. Se *Joseph « Joe » Biden*, 77 an, ansyen vis-prezidan nan administrasyon prezidan *Barack Obama* a, ki chwazi kòm kandida alaprezidans, epi se pral *Kamala Harris*, 55an, senatè ki reprezante Kalifòni nan Sena ameriken an, ki pral fè listwa: Premye fanm nwa e azyatik alafwa, ki pral apwouve kòm vis prezidan. Papa l se Jamayiken e defen manman l se Endyen ki sot nan peyi Lend. Kivedi se pitit fi imigran ki pral an dezyèm pozisyon nan peyi Etazini an. Sa se youn gwo lonmè. Si se *Biden* ki pase — e selon tout sondaj, msye toujou devan —, nou mèt make sa m ap di nou an, *Kamala Harris* ka premye fanm —epi Nwa met sou li — ki ka vin prezidan peyi Etazini, apre *Biden* ale.

Ann rete sou sa *Kamala Harris* reprezante sou tikè demokrat yo ane sa a. Manmzèl fè medam yo eksite san gad dèyè. Menm bagay la pami imigran ak la majorite Nwa tou. Selon analiz mwen, baze sou sa k te pase nan eleksyon prezidansyèl 2016 la, prezidan *Trump* deja pèdi eta Florid la, youn nan eta ke l ta fèt pou genyen nan pwogram repedale pou 4 an ankò a. Kwake gen lòt l ap konte sou yo tou, men li mèt di «*Babay Florid !* » M ap eksplike n kijan.

Nan lane 2016, kandida *Trump* te ranpòte Florid at 112 910 vòt anplis de mounn ki te vote pou kandida *Hillary Clinton*, selon analiz pwofesè Dan Smith, ki nan Inivèsite Florid. Chif total yo te 4 617 886, osnon 49,02 % pou *Trump*, epi 4 504 976, osnon 47,82 % pou *Clinton*. Se vòt Ayisyen an ki te gwosi chif 112 910 ki te bay *Trump* viktwa a. Ane sa a li mèt bliye sa. Pa gen okenn vizit nan *Little Haiti*, vin fè fo pwomès, «*I'll be your biggest champion !* » (Se mwen ki pral pran devan pou nou, defann kòz nou). Wi, defann kòz JoMo, pa kòz Ayisyen. Dayè, se youn «peyi twou k.k. », nès pa ? Epi selon statistik ofisyèl ane 2018 yo, se 115 000 Ayisyano-Ameriken ki anrejistre pou vote an Florid.

Jan nou wè l la a, msye pa ka konte sou Ayisyen fwa sa a. Men depi yo anonse *Kamala Harris* pou vis prezidans la, Jamayiken ki sitwayen ameriken di se sa yo t ap tann nan. Toujou, selon chif ofisyèl ane 2018 yo, gen 91 000 sitwayen ameriken, orijin Jamayik, sou lis Florid a, ki anrejistre pou vote. Ant Jamayken ak Ayisyen sèlman, nou nan 206 000 sitwayen ki sot nan Karayib la. Ajoute sou yo, mounn ki sot *Bahamas* ak tout lòt ti zile yo, ke nou pa gen chif votan pou yo, n ap rive sou plis pase 250 000 vwa ke kandida *Trump* p ap jwenn ane sa a. E pa bliye difrans viktwa l an 2016 la se te sèlman 112 910. Mwen di nou sa fini pou li an Florid.

Ale nan paj 14

460 Peninsula Blvd.

Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm

Friday 10:00 am - 10:00 pm

Saturday 10:00 am - 10:00 pm

Sunday 10:00 am - 5:00 pm

HAPPENINGS!

Continued from page 1

Candidate Donald Trump in his narrow victory over Hillary Clinton in Florida, in 2016. His forceful denunciation of now President Trump, who failed to keep “promises” made to the Haitian community, on top of his support for political Haitian leaders who dragged the country down, can’t but hurt the 2020 Candidate Trump in Florida, perhaps elsewhere as well. Apparently, the Republican torch bearer is about to lose, not only the Haitian vote, but that of the Jamaicans and of other Caribbean-Americans, excited by the choice of Kamala Harris as vice-president, accompanying former Vice-President Joseph “Joe” Biden at the top of the Democratic ticket.

Mr. Sansaricq was a sensation for the Republicans in 2016 and became a national voice, with his taped messages used by the Republican National Committee in the campaign against Mrs. Clinton for her wrongs and those of her husband Bill, the former president, toward Haiti. The most egregious, he said, was their fostering the rise of a “drug addict, . Michel Martelly, [to Haiti’s presidency], who stole over 3 billion dollars from a PetroCaribe Fund destined to help the Haitian people.”

What riles Mr. Sansaricq the most is the complicity of the United States in coddling that man who calls himself “Legal Bandit.” Here, in his own words: “This well-known Drug trafficker (sic) and addict is living comfortably with his millions in Orlando, Florida, in a mansion with money stolen from the poor people of Haiti, under the protection of the US Government.”

Bernard Sansaricq has more reasons to be incensed because

his support of Candidate Trump in 2016 has been costly for him and his wife. Read on: “I worked very hard and tirelessly for candidate Trump and my wife and I suffered heavy consequences because of our position, and we paid heavy prices politically and economically. It is fine and [as part] of being in politics. I would not change what we did for nothing in the world and would do it again.”

But what has President Trump done since? “During the past 3 ½ years,” he said, “now President Trump has done absolutely NOTHING (sic) for the 10 million suffering martyrs in Haiti.” On top of that, he has called “Haiti a S***H*** for him.” And Mr. Sansaricq adds, “I owe my life to the Haitian People, and they once voted me First Senator of their Republic. I owe them that much.”

Therefore, the break with the Trump campaign is irrevocable. Here, in his own words: “I received a call last Saturday [August 15], from the Committee for reelection of President Trump to ask me to participate in the meeting. I made it clear to them that it would be impossible for me to participate again, because of the President[s] complete lack of consideration for the plight of the Haitian people.”

Mr. Sansaricq is categorical on this point. After signing the posting, he adds an “NB,” to reinforce what he had written, providing much detail. He states: “Please, no one is authorized to put my name in any list as a participant of any meeting with President Trump. As I said, I have Pride-Honor-Respect (sic). I have seen the sufferings of millions of human beings and will never stop fighting for them. Thank you.”

(Read, next week, a more expansive article to HO by

Bernard Sansaricq.)

For some context, about the 2016 visit to Little Haiti, it was the brainchild of former New York Mayor Rudolph “Rudy” Giuliani, who is one of President



Bernard Sansaricq welcoming Candidate Donald Trump to Little Haiti, in Miami, in 2016

Trump’s lawyers. Mr. Giuliani owed his 1993 victory over New York’s first Black Mayor David Dinkins, who made the mistake of minimizing the influence of the Haiti-Observateur (H-O) and embraced then popular Jean-Bertrand Aristide, the Haitian president who was living in golden exile in Washington, D.C. Since HO was critical of Aristide, the Dinkins camp eschewed the weekly. The mayor’s representative, who previously maintained good relations with the paper, would not even return my calls. Meanwhile, Mr. Giuliani called HO and asked for an interview. Other than the interview, we ran an editorial in which we wrote: “Of the two candidates, only one thought Haitians had a say in this election. His name is Rudolph Giuliani. May the better one win!”

Giuliani won in his second

match with Dinkins, scoring 4,000 more votes. A week after the election, on a visit to Brooklyn Borough Hall, Mr. Giuliani had his office call to invite me to a press conference he was holding there, adding, “Bring your photographer.” Thanking me for allowing him to address HO’s constituency, he added, “Preliminary results show that the Haitians voted for me overwhelmingly.” Tacitly, he did not acknowledge it, but it was the Haitian vote that put him over the top. And he said, “The doors of City Hall are open to you.”

The first major trouble of the mayor with the Haitian community occurred when Abner Louima was arrested at the Rendez-Vous restaurant in Brooklyn and underwent violent treatment by the Police, even being sodomized with a stick. Mayor Giuliani named me to the commission of notable New Yorkers on Police reform. One of my suggestions was that Police recruits should live within city limits, as much as possible, not from the suburbs from where the majority came.

Mr. Giuliani maintained contact with the Haitian community through his weekly column in the HO throughout his mayoralty. On the 25th anniversary of the paper, he declared “Friday, November 15, 1996, ‘Haiti-Observateur Day’ and presented the proclamation to me and my brother Léo, ‘co-founders of the newspaper,’ at a gala held at elegant Grand Prospect Hall in Brooklyn, staying for dinner. We had to choreograph the evening in a way to welcome Ruth Messinger, the Democrat candidate for mayor, who came also to pay her respect, would not bump into the Mayor’s caravan.

To be pointed out, Mr. Giuliani did keep his promises by defending immigrants in New York. He even joined mayors of several major cities in suing the federal government in the famous case of “Sanctuary cities.” No

wonder, from winning with only 4,000 votes in 1993, in 1997 he scored 57% against Ms. Messinger’s 41%. In 2001, after his performance as “Emergency Mayor,” following the attack on the World Trade Center, he could have been re-elected, were it not for term limits. That is when Michael “Mike” Bloomberg, wrapped in a Republican mantle, went to win three terms in office, having modified the City charter for the third run. Concerning HO, he followed in the footsteps of Mr. Giuliani and published his weekly column in the newspaper.

Back to what is happening in Florida which portends bad times for President Trump. The choice of Kamala Harris, this daughter of immigrant parents, has energized the Caribbean community, especially in Florida. Her Jamaican roots from her father, a retired economics professor from Stanford University in California, make her attractive to American citizens of Jamaican ancestry in Florida, who number 336,000, according to 2018 statistics. Some 91,000 are registered to vote.

Haitians have also caught the Harris fever. Of the 528,000 American citizens of Haitian descent in Florida, 115,000 were on the voting rolls in 2018. Counting voters of these two countries alone, we are at 206,000. That is without counting the citizens from the smaller islands of the Caribbean, such as the 56,000 immigrants from Trinidad and Tobago and 7,000 from Barbados. In 2016, Candidate Trump’s narrow victory of 112,000, or 49.02% of the 9,122,862 votes cast, cannot be replicated this coming November. Voters of Haitian ancestry and the Jamaican-Americans alone are sufficient to block Mr. Trump’s path to victory this year in the state he adopted as home earlier this year.

RAJ, August 26, 2020

NEWSBRIEFS

Defections from Republican ranks don’t bode well for President Trump’s re-election

***On Monday, the first day of the Republican National Convention, Republican defections distracted from the hoopla in Charlotte, N.C.** A group of 24 former Republican legislators, including two Senators and 22 Representatives, from a cross section of states in the East, Midwest, North, South and West, issued a joint statement, announcing their support of Democratic presidential candidate Joseph “Joe” Biden.

They joined former Congress-

woman Susan Molinari, of New York, who had spoken during the first night of the Democratic National Convention (DNC), on Monday, August 17, and Congressman Charlie Dent, from Pennsylvania who had resigned in 2018, at which time he wrote: “Americans are exhausted by the never ending chaos and the daily drama emanating from the White House. They just want stability.” The majority of the legislators are Representatives, but there were two former Senators among

them: Arizona’s Jeff Flake, who had clashed with President Trump, who then engineered his ouster, and Virginia’s John Warner, reputed to be a liberal Republican. Earlier, the former Republican Senator from Nebraska, Chuck Hagel, had announced his support for Joe Biden. He was tapped by President Barack Obama to be his Defense Secretary.

***The defections really began earlier and were noticeable during the Democrats’ virtual Convention last week when**

prominent Republicans appeared on the scene: There was Governor John Kasich of Ohio, who was in office during eight years in that pivotal state that usually votes Republican, but which is tottering this year.

Also, former New Jersey Governor Christine Todd Whitman, who headed the Environmental Protection Agency under President George W. Bush. She was eloquent in her talk the first Monday of the Democrats’ Convention. “It’s not about a Republican or Democrat,” she said, adding: “It is about a person decent enough, stable enough, strong enough, to get our economy back on track, a person who can work with everyone, Democrats and Republicans to get things done.”

There was the other Whitman too, Meg, who made an unsuc-

cessful run, in 2010, for Governor of California and instead became the Chief Executive Officer of Hewlett Packard. She had supported Hillary Clinton in 2016.

A Republican defector who had more than one reason to join the ranks of the Democrats is former Secretary of State under President George W. Bush, Army General Colin Powell. He’s of Jamaican ancestry, like the chosen vice-presidential candidate Kamala Harris, whose father is also of Jamaican ancestry. According to CNN, which is of great help in compiling this list, last June, in an interview, the former Secretary of State said: “I certainly cannot, in anyway support President Trump this year,” repeating his performance four

Continued on page 14



Pa kite yon move kalkil efase moun ou renmen yo.

Lè ou patisipe nan resansman an, ou ede garanti kominote w evite rate yon pakèt lajan chak ane pou sante, swen pou timoun, ak lot sèvis piblik. Travayè resansman yo ap vizite kay moun ki poko patisipe. Tout travayè resansman yo mete kachnen yo paske yo oblije suiv tout konsiy sante ak sekirite yo. Resansman 2020 an pa poze kesyon sou estati sitwayènte, e lalwa entèdi moun pataje enfomasyon pèsonèl ou ak ajans imigrasyon ni ak lapolis. Pa rate chans sa pou fè yon chanjman!

Li pa twò ta.

Patisipe nan resansman an sou:

2020CENSUS.GOV/ht
844-477-2020

Se Biwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

Prepare
Avni W
KÒMANSE ISIT LA >

United States®
Census
2020

VASTE CONSPIRATION ORCHESTRÉE CONTRE LE FONDS PETROCARIBEL

La CSC/CA confirme le crime des différents acteurs politiques

Des arrêtés de débet en perspective; le temps du procès du siècle approche...

Suite de la page 5

forte à pareille démarche. Et pour cause !

Certes, les juges de cette institution, dans leur rapport, font état du versement de 5 millions de gourdes à Agritrans destinées à l'achat de carburant devant être utilisé dans la construction de cette partie de la route signalée avant. Et le rapport d'expliquer la nature de cette dernière opération en ces termes : « *Il s'agit d'un acte de détournement de fonds publics qui a causé des préjudices au projet et à la communauté* ».

Ayant prêté serment, le 7 février 2017, alors qu'il se trouvait sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, on peut comprendre aisément pourquoi M. Moïse s'érige en défenseur intraitable des hommes et femmes des régimes passés qui ont fait main basse sur le Fonds PetroCaribe. Car bien que ne faisant partie du pouvoir alors, il était lié à celui-ci par l'entremise de son mentor et prédécesseur, Michel Joseph Martelly.

Des dépenses engagées sous le coup d'humeur à s'enrichir

Le troisième rapport de la CSC/CA porte des accusations absolument accablantes à l'endroit des acteurs politiques mis en cause dans le gaspillage/ dé-

tournement du Fonds Petro Caribe, en ce sens qu'ils n'ont pas besoin d'établir les besoins du pays par rapport aux projets choisis, et dont l'exécution est confiée à des compagnies privées de leur choix et non celles qui ont bénéficié de contrats dans le cadre du processus de marché public. Aussi, des ouvrages dont le coût portent sur des dizaines de USD millions \$ sont-ils mis en train à coups d'humeur d'enrichissement illicite.

Les juges de cette institution ont constaté que les centaines de projets financés à partir des ressources générées par les livraisons de produits pétroliers par le Venezuela n'ont pas été objets d'études de faisabilité, d'évaluations de prix ou soumis à tous les différents examens généralement liés aux projets d'infrastructures entrepris par un État qui se respecte et dont les dirigeants restent attachés aux principes de la bonne gouvernance. Sans aucun objectif visé dans l'élaboration et l'exécution des projets lancés, les décideurs ne s'embarrassent pas de l'idée de les porter à leurs conclusions finales. D'où l'abandon purement et simplement des travaux avant même qu'ils ne soient terminés. Ou encore, dans trop de cas, sans qu'ils ne soient même pas commencés. De telles décisions se répètent à l'infini, surtout quand les dirigeants s'octroient l'autorité de partager les

sommes prévues pour la réalisation de ces projets avec les firmes privées de leurs choix.

À titre d'exemple, on peut citer les travaux de dragage de la baie de Port-au-Prince. Ceux-ci ont été confiés au groupe Biggio, proche du pouvoir. Sous la présidence de Michel Joseph Martelly avec Laurent Lamothe aux commandes, à la primature, ainsi que Marie-Carmelle Jean-Marie comme ministre des Finances et des Affaires économiques, plus de 10 millions ont été virés, à partir du compte PetroCaribe, à un compte ayant appartenu aux Biggio. Mais le curage de cet espace maritime ne s'est jamais effectué. On peut imaginer ce qui est advenu de ces millions, puisque la compagnie contractante n'a jamais été poursuivie pour déni de service.

Autre exemple du même genre signalé dans le rapport, projet de drainage en vue de protéger la ville de Ouanaminthe contre les inondations provoquées par la rivière Massacre, à l'occasion des pluies torrentielles. Les plus de USD 5 millions \$ extraits du Fonds PetroCaribe pour financer ces travaux ont été détournés à d'autres fins. Cette ville frontalière reste toujours sous les menaces de ce cours d'eau en crue. Les fonds décaissés ont probablement atterri dans les comptes en banque, à

l'étranger, de ces dirigeants malhonnêtes, dont le président Moïse se fait le protecteur contre toute poursuite visant à trouver restitution et à infliger aux coupables de ce vol/détournement la juste punition qu'ils méritent.

Non-conformité des compagnies avec la loi sur le versement des taxes

Le dernier rapport de la CSC/CA est riche en nouvelles irrégularités signalées. Mais la référence à la non-conformité des compagnies contractantes, étrangères et nationales, met en évidence une nouvelle série d'actes illégaux, donc d'autres moyens de frustrer l'État, qui pourraient se traduire en des dizaines de USD millions \$ additionnels dus à la caisse publique. Appuyées par les hauts fonctionnaires au pouvoir, y compris les chefs d'État impliqués dans ces actes de brigandage, les compagnies engagées n'ont pas tenu à l'obligation de verser à la Direction générale des impôts (DGI) les valeurs proportionnelles aux chiffres des contrats octroyés, selon le vœu de la loi. Tout cela en sus de l'absence de documents comptables fiables qui permettraient d'établir la traçabilité des décaissements et des débours.

Signalons que la loi exige

une remise de 2 % à l'État, par les firmes engagées, et 20 % de taxes des sociétés étrangères. Les juges de la CSC/CA ont constaté que ces prélèvements n'ont pas été effectués par les institutions étatiques concernées, notamment le Ministère de la Coopération externe, celui des Finances et des Affaires économiques et le Bureau de la monétisation des projets au développement (BM-PAD). Les dirigeants politiques aux commandes des institutions d'État, au fil des ans, qui se sont ligüés aux firmes embauchées pour piller le pays, se sont donnés de nouveaux instruments de détournements de fonds publics.

D'ores et déjà, en attendant que la justice soit saisie de ces cas, un processus qui risque de traîner en longueur, la Cour supérieure des comptes évoque l'émission d'arrêtés de débet à l'encontre des personnes concernées.

Rappelons que le dernier rapport de la CSC/CA est presque deux fois plus volumineux que le second. Riche en informations relatives aux malversations commises par des Premiers ministres, ministres, directeurs généraux et autres hauts fonctionnaires de l'État, il faut du temps pour l'éplucher objectivement. Cela ne peut se faire que progressivement. Le travail continue dans la prochaine édition.

Political persecution in Haiti: The Moïse-Lamothe team, against Dimitri Vorbe

By Emmanuel Roy

Haiti's President Jovenel Moïse and his top adviser, former Prime Minister Laurent Lamothe, have embarked in the persecution of Haitian businessperson Dimitri Vorbe for his support of the PetroCaribe challenge. During Mr. Lamothe's prime ministership (2012-2015), he and his acolytes embezzled nearly \$ 790 million of the PetroCaribe Fund.

The PetroCaribe program was the brainchild of the late Venezuelan strongman Hugo Chavez, part of his Petro-diplomacy policy.

Under this program, Venezuela sold gasoline and other petroleum products to Haiti at below market value and on long-term credit, up to 25 years, at the rate of 1%. Haitian officials were to resell them locally and use the profits to fund social programs and other capital development projects. That program was intended to help Haiti in overcoming the abject poverty in which the people live. Instead, the profits went to foreign bank accounts of government officials.

Two separate investigations conducted by the Haitian Senate, in 2016 and 2017, revealed that

Laurent Lamothe and other government ministers enriched themselves by receiving kickbacks from companies which got no bids contract for projects, most of which were never completed. Roads, schools, clinics, public markets and 25 stadiums were supposed to have been built and paid for by the money from the PetroCaribe Fund. Millions of dollars were paid to dummy corporations that simply shared the money with the ministers who approved the projects.

On being sworn into office, February 7, 2017, Moïse was beset by public demand for accountability from present and former government officials. The president made several broken promises, among them that he would ensure that those who are responsible for embezzling the PetroCaribe Fund would be brought to justice. Three and a half years into his administration, not one single person has been brought to justice. Laurent Lamothe, the architect of the embezzlement, is now his senior advisor, persecuting the Vorbe family to an unusual extent.

Since 2018, there have been demonstrations in several cities around the country, with the citizens demanding the president's resignation. In February of last year, Haiti went through a "country lock" period and two Prime Ministers thrown out of office in a matter of months. Yet it was Moïse who was being targeted for his failure to address the vast corruption that the PetroCaribe heist represented. One particular investigation by the Constitutionally-mandated La Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA,) the official government auditing agency, revealed that two of Moïse's companies received several no-bid contracts for projects that they weren't qualified to perform. Though the companies were paid in full, the projects were never completed. In 2018, Notary Public Jean Henry Céant was appointed Prime Minister with a mandate to investigate the PetroCaribe scandal. He lasted six months in office after suggesting that Mr. Moïse had hired mercenaries to kill him.

For nearly half a century,

the Vorbes have made millions as preferred contractor to the Haitian Government, beginning with the late Haitian dictator Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier. Each Vorbe generation has gotten into the lucrative business of providing services to the State. Haitian Government contracts, as a matter of practice, require that a percentage of the contract be paid as kickbacks to the government official who approved it, something former President Michel Joseph Martelly referred to as "legal corruption."

For years, the Vorbes have availed themselves of this corrupt practice and made millions in the process. Dimitri Vorbe, unlike his uncle Jean-Marie Vorbe, was in the business of producing and selling electricity to the Haitian Government. His company, SOGEMER, signed a contract with the interim Haitian Government of Alexandre-Latortue, in 2005, to provide electricity to the EDH (Électricité d'Haïti,) the State's Electrical Authority, for which the government supposedly paid \$12 million a month. However, recent-

Suite en page 15

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

ÉDITORIAL



Menteur invétéré, Jovenel Moïse introduit sciemment le mensonge dans la diplomatie

Menant à tout bout de champ, par rapport à ses promesses au peuple haïtien, Jovenel Moïse a dépassé les limites de la décence et de l'honnêteté en introduisant sciemment le mensonge dans les relations internationales. Sans afficher aucune honte d'annoncer de fausses promesses, eu égard à sa rencontre, à Santo Domingo, avec le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, en marge de la cérémonie de prestation de serment du nouveau président dominicain, il ne s'est pas empêché de récidiver dans le dossier Dimitri Vorbe/SOGENER. Le voilà donc consacré menteur international.

Les observateurs n'ont pas raté l'occasion de monter en épingle l'humiliation qu'a essuyée le chef d'État haïtien ayant été reçu, dans une audience fortuite, dans un couloir de l'immeuble logeant l'Assemblée nationale de la République dominicaine, par le chef de la Diplomatie américaine. Dans la presse haïtienne, en Haïti comme à l'étranger, les différents observateurs en ont fait leurs choux gras, attirant l'attention sur le fait que, le « tête-à-tête » avec Mike Pompeo, qu'avait annoncé les milieux officiels, à Port-au-Prince, avant que M. Moïse n'ait mis le cap sur la capitale dominicaine, s'est révélé plutôt un « kanpe tande ». Les passants, diplomates, chefs d'État et de gouvernements, visiteurs étrangers et nationaux, qui traversaient ce couloir, ne pouvaient s'empêcher d'observer un président de la République mis en état d'infériorité par le chancelier d'un pays étranger. Il semble que cette rencontre inopinée ait duré environ une vingtaine de minutes. Feignant d'ignorer souverainement les principes de la hiérarchie diplomatique, face à un chef d'État qui ne savait pas mieux, M. Pompeo semble avoir mis le président Moïse en très mauvaise posture par rapport aux derniers événements qui ont précédé le voyage dominicain de son interlocuteur.

En effet, durant le court laps de temps durant lequel *Nèg Bannannan* se faisait tenir debout, comme pour recevoir des mots d'ordre d'un supérieur, il semble que l'entretien ne se soit pas déroulé autour des « élections », tel que l'avait annoncé les représentants du Palais national. Les observateurs sont unanimes à avancer cet argument. Surtout que Jovenel Moïse et son équipe n'ont pas daigné émettre un communiqué explicatif de la teneur de cette brève rencontre. D'aucuns présentent cette omission comme un signe de reproches, pour ne pas dire de répri-

mande, adressés au chef d'État haïtien.

On sait qu'à force de mentir au peuple haïtien, promettant des projets dans les différents départements, sans se soucier d'en tenir un seul, et dont la plus importante reste l'électricité 24 heures sur 24, à l'échelle nationale, dans 24 mois, il se fait décerner le titre de « menteur invétéré ». Mais on ne pouvait s'imaginer qu'il était capable de faire sa politique étrangère à coups d'informations infondées. Pourtant c'est précisément ce qui est arrivé avec sa rencontre avec M. Pompeo.

En effet, laissant Port-au-Prince pour se rendre à Santo Domingo, lors de l'investiture de Luis Abinader comme successeur de Danilo Medina, Jovenel Moïse faisait croire au pays qu'il allait avoir ce « tête-à-tête » avec le secrétaire d'État américain, tel que déjà mentionné. Mais une conversation de quelques minutes, déroulée dans un couloir, confirme le caractère fortuit de cette entrevue, dite « chita tande » dans notre savoureux créole. Autrement dit, le « tête-à-tête » annoncé joyeusement par le Palais national n'était même pas au menu de Mike Pompeo. C'est, d'ailleurs, la conclusion qui se dégage de l'horaire de travail du secrétaire d'État américain, dans le cadre de sa visite à la capitale américaine, ce jour-là.

Certes, sur le site internet du Département d'État américain, l'horaire du secrétaire d'État américain, pour la journée du dimanche 16 août, à la capitale dominicaine, est clairement étalé. À 10 h du matin, débuta la cérémonie d'investiture de M. Abinader. À 12 h 10, M. Pompeo rencontra le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Çavusoglu. À 1 h. p.m., Te Deum à la Première Cathédrale de Santo Domingo. À 2 h. 35, déjeuner d'investiture. À 4 h. 05, séance de travail avec le nouveau président dominicain.

De toute évidence, à constater les faits exposés dans l'horaire du secrétaire d'État américain, rien n'autorise à croire qu'un quelconque rendez-vous avec Jovenel Moïse était à l'ordre du jour de M. Pompeo. En tout cas, si jamais une rencontre à la sauvette avait été convenue, elle n'aurait pas été jugée importante au point de l'inclure sur la feuille de temps du numéro un du Département d'État. Il semble que Jovenel Moïse et son ministre des Affaires étrangères se soient volontairement mis sur la route de M. Pompeo et aient surgi au moment où il longeait le couloir avec sa suite. En clair, la manière dont était agencé l'horaire de travail de ce dernier ne lui laissait pas de temps, ou presque, pour avoir un entretien impor-

tant avec le chef d'État haïtien. Tout cela prouve que le Palais national, à la demande de ce dernier, a délibérément menti au sujet d'une rencontre qui n'en était pas une.

Non content de s'être livré à son passe-temps préféré consistant à débiter des mensonges qu'il a servis lors de son voyage à Santo Domingo, il a récidivé dans l'affaire Dimitri Vorbe/SOGENER. Encore, sous les ordres du chef d'État haïtien, le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince a renoncé à sa personnalité pour s'enfoncer tête baissée dans l'aventure mensongère de Jovenel Moïse. Sous la dictée du menteur patenté, le chef du Parquet de la capitale a rédigé ce document qu'il a expédié aux responsables du Service d'immigration des États-Unis, à propos de Dimitri Vorbe, dans une démarche mort-née visant à le faire refouler vers Haïti, « pour être jugée » :

« Citoyen haïtien en cavale, activement recherché par la police et la justice. Les informations qui nous sont parvenues nous portent à croire que M. Dimitri Albert Edouard Vorbe (né le 23 août 1973, passeport haïtien n° PP483687) se trouve aux États-Unis depuis plus de six mois avec un simple visa de visiteur, en violation des lois américaines sur l'immigration. La justice haïtienne poursuit M. Vorbe et un

mandat d'arrêt daté du 4 mars 2020 émis contre lui est toujours en vigueur. Il est également recherché pour être interrogé dans le cadre de plusieurs enquêtes criminelles en cours et par l'Interpol. M. Vorbe est soupçonné d'avoir participé activement à la corruption publique et au blanchiment de dizaines de millions de dollars américains au détriment des intérêts de la République d'Haïti. M. Vorbe est l'un des suspects d'une enquête en cours sur un complot visant à encourager des actes d'agression contre l'ambassade des États-Unis en Haïti ».

Désormais, par la grâce de Jovenel Moïse, le mensonge s'est bel et bien installé dans la diplomatie haïtienne. Voilà, c'est le comble de l'immoralité et de l'irresponsabilité. Après avoir lu ce dernier paragraphe, on ne peut trouver en Jovenel Moïse qu'un menteur pathologique. C'est bien dans sa sagesse que le peuple haïtien lui colle le titre de menteur. Dans le monde PHTKiste, ses partisans se plaisent toujours à évoquer ses origines paysannes pour accuser ses détracteurs de le discriminer. Mais nous les invitons à bien méditer à ce proverbe : « Bon sang ne saurait mentir ». Aussi, le mensonge étant un péché, selon la Bible, qu'il médite sur ce verset : « Votre péché vous atteindra ! » (Nombres 32 :23)

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerald Louis Jacques
514 (221) 6434
12 Haïti 08 Canada
12213 Joseph Cassavuni
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à :
Jean Claude Vallon
13 K Avenue Faidherbe, 81 Rt Apt. 44
93310 La Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-43-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
☐ 48.00 \$ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 55.00 FF, pour six (6) mois
☐ 100.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
☐ \$75.00 US, pour six (6) mois
☐ \$150.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 75 EURO, pour six (6) mois
☐ 125 EURO, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/Ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

EDITORIAL



An inveterate liar, Jovenel Moïse blatantly introduces lies into his style of diplomacy

Lying at every turn about his promises to the Haitian people, Jovenel Moïse went beyond the limits of decency and honesty by blatantly introducing lies into international relations. Totally shameless, he lied about his meeting in Santo Domingo with the American Secretary of State Mike Pompeo, on the sidelines of the swearing-in ceremony of the new Dominican President. Then he goes on piling up lies in the Dimitri Vorbe/SOGENER case. He now has the dishonorable title of “International Liar.”

Observers did not miss the opportunity to point out the humiliation suffered by the Haitian Head of State, having been received, fortuitously, by the head of American Diplomacy, in a hallway of the building housing the Parliament of the Dominican Republic. They have had a field day in the Haitian press, both in Haiti and abroad, drawing attention to the fact that the “tête-à-tête” with Mike Pompeo has been a “kanpe tande,” as it’s said in Creole, a “standing up conversation.” Yet, before he flew off to the Dominican capital, the officials in Port-au-Prince had made a big hoopla of the upcoming meeting of the President with Mr. Pompeo.

Mocking it all, Haitian commentators, using their savvy Creole, asserted that there was no “chita tande” (sit-down conversation). Passers-by, diplomats, Heads of State and of Government, foreign and domestic visitors crossing the corridor where the “standing up” talk was taking place, could not help to observe the obvious. Here was the President of the Republic of Haiti being placed in a state of inferiority by the Chancellor of a foreign country, to wit the United States. It seems that this unexpected meeting lasted about twenty (20) minutes. Pretending ignorance, no doubt, about hierarchical diplomatic principles, Mr. Pompeo had put President Moïse in a humiliating position, trashing the latter’s lofty expectations before he arrived in the Dominican capital.

Indeed, in the short time that *The Banana Man* was standing there, as if he were receiving orders from a superior, it seems that the talk was not about “elections,” as announced by the Chief’s representatives at the National Palace. So, have unanimously agreed the observers. Especially since Jovenel Moïse and his team did not deign it necessary to issue a communiqué, as usual, to explain the content of the brief

meeting. Some have gone as far as saying keeping mum about what was said is a sign that it was more about reproach, not to say reprimand, addressed to the Haitian Head of State.

We know much about Mr. Moïse’s record of constantly lying to the Haitian people, promising projects in various departments without bothering to carry them out. The most important of these is “electricity 24 hours a day within 24 months,” throughout the country, announced a few days after his swearing-in on February 7, 2017. Thus, he is considered an “inveterate liar”. However, one could not imagine that he was capable of intentionally introduce unfounded information into his foreign policy. Yet, that is exactly what happened concerning his meeting with Mr. Pompeo.

In fact, when Jovenel Moïse left Port-au-Prince for Santo Domingo, to attend the inauguration of Luis Abinader as Danilo Medina’s successor, he led the country to believe that he would have an important “tête-à-tête” with the American Secretary of State. However, as mentioned above, the conversation, in a hallway, confirms the fortuitous nature of this meeting. As it is, the gleefully announced “tête-à-tête” by the folks at the National Palace, was not even on Mike Pompeo’s agenda. That has emerged from the work schedule of the Secretary of State while on visit in the Dominican Republic.

There is no arguing with what appears on the website of the American Department of State concerning the schedule of the American Secretary of State for Sunday, August 16, in Santo Domingo. Clearly spelled out, here it is: “At 10:00 A.M., the inauguration ceremony of Mr. Abinader began. At 12:10 p.m., Mr. Pompeo met with the Turkish Minister of Foreign Affairs, Mevlut Çavusoglu. At 1 P.M., Te Deum at the First Cathedral of Santo Domingo. At two P.M. the inaugural lunch. At 4:05 P.M., working session with the new Dominican President.”

Clearly, there was no appointment for Jovenel Moïse meeting with the Secretary of State. He was not on Mr. Pompeo’s agenda, period. In any case, if ever a back-room meeting had been agreed upon, it would not have been considered important enough to include it in the schedule of the State Department’s Number One. However, it appears that Jovenel Moïse and his Foreign Minister had organized a friendly ambush. They managed to be in a room with a door leading to the hallway where Mr. Pompeo would

walk by and they sprung up as the Secretary of State was passing by with his entourage. That is how we imagine it, because there was no formal meeting between the two. It was not on the schedule, as spelled out above. So, was not the announcement of the “tête-à-tête” a deliberate lie concocted by Mr. Moïse and his minions at the National Palace to show him in some sort of good company?

On top of indulging in his favorite pastime of spouting lies, as was displayed once more during his trip to Santo Domingo, Mr. Moïse did it again in the Dimitri Vorbe/SOGENER case. Ordered to act by the Haitian Head of State, the Chief Prosecutor in Port-au-Prince, having no backbone, meekly plunged into a crazy adventure. Dictated by the “Liar-in-Chief,” the Public Prosecutor’s Office in Port-au-Prince penned the following document that was sent to the U.S. Immigration Service concerning Dimitri Vorbe. Indeed, a stillborn attempt to have the politically persecuted businessman deported to Haiti “to be prosecuted.” Read on:

“A Haitian citizen on the run, actively sought by the police and the justice system. The information that has reached us leads us to believe that Mr. Dimitri Albert Edouard Vorbe (born August 23, 1973, Haitian passport No. PP483687) has been in the United States for more than six months on a simple visitor’s visa, in violation of

U.S. immigration laws. The Haitian justice system is pursuing Mr. Vorbe and an arrest warrant dated March 4, 2020 issued against him is still in effect. He is also wanted for questioning in connection with several ongoing criminal investigations and by Interpol. Mr. Vorbe is suspected of having actively participated in public corruption and the laundering of tens of millions of US dollars to the detriment of the interests of the Republic of Haiti. Mr. Vorbe is one of the suspects in an ongoing investigation into a conspiracy to incite acts of aggression against the U.S. Embassy in Haiti.”

Now, thanks to Jovenel Moïse, blatantly, lies have been incrustated in Haitian diplomacy. The height of immorality and irresponsibility! On reading the last paragraph above, once more, the pathological liar Jovenel Moïse is seen in action. Unquestionably, the Haitian people have shown wisdom in tagging him “Mr. Liar.” In the PHTK world, his supporters in the self-styled “Bald Headed Party” usually accuse his detractors of using the president’s peasant origins to discriminate against him. Rather, we invite them to meditate on the saying that “Good blood can’t lie!” Lying is in his DNA. However, since lying, according to the Bible, is a sin, let them also meditate on this verse: “Your sin will find you out!” (Numbers 32:23).

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6237 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerald Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti 08 Canada
12213 Joseph Cassavani
Matériel HMD/7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir
de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 81 Rt Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe:
☐ 48.00 \$ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe:
☐ 975.00 US, pour six (6) mois
☐ 1600.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en
francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

GENÈSE DE LA LANGUE CRÉOLE

Les langues créoles

Par Frantz Célestin

Une langue est un système évolutif de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels qui permet la communication entre les individus. À ce compte, il est juste d'admettre avec certains linguistes que : « ... les créoles sont des langues au sens linguistique



Frantz Célestin

du terme car ils servent à la communication au même titre que le français, l'anglais ou le portugais... »

Autrement dit, le « créole » est une langue à part entière. Cependant, il est déplorable qu'à l'échelle mondiale, d'aucuns considèrent que parce qu'elles découlent d'un « mélange de plusieurs idiomes », les langues « créoles » ne sont ni plus ni moins que des langues inférieures tant au point de vue social que politique et culturel et qu'on ne doit pas les prendre au sérieux.

Pourtant, le français, l'anglais, le portugais... proviennent également d'un mélange d'autres langues anciennes. En effet, il est indéniable que : « *Le français est une langue romane issue du latin vulgaire* ».

Comme aussi : « *Le portugais est une langue appartenant à la branche romane de la famille des langues indo-européennes* ».

Dans le même ordre d'idées, les principaux spécialistes de la langue ne s'objectent point à l'effet que l'anglais tient son origine à partir d'un ensemble de dialectes parlés par des tributs germaniques émigrés sur l'île de Bretagne... Un article de Wikipédia, intitulé : « *Histoire de la langue anglaise* » rapporte clairement : « *L'anglais est une langue germanique occidentale qui trouve son origine dans les dialectes anglo-frisons apportés sur l'île de Bretagne par les tribus germaniques venues s'y installer. Ensuite la langue a été largement influencée, surtout au pan lexical, par différentes formes de langues germaniques septentrionales importées par les colons scandinaves* ».

Ce sont autant d'exemples qui autorisent quiconque à rejeter catégoriquement l'argument selon lequel si les « langues créoles » sont aussi méprisées, c'est à cause de leur origine axée sur un mélange d'autres langues. La véritable raison n'en découlerait-elle pas du fait que les peuples rougissent de ces langues parce qu'elles ont été formées par des noirs de la pire caste, considérés comme des ordures humaines par les négriers blancs ?

La diversité du créole

Pourquoi écrit-on souvent « les langues créoles » au lieu de « la langue créole » ? La raison en est qu'ils sont nombreux, les types de « créoles » parlés sur la planète. Il faut se rappeler qu'ils sont différents les uns des autres, selon le pays où ils sont utilisés. Citons-en quelques-uns comme : le créole martiniquais, le créole guadeloupéen, le créole réunionnais, celui de la Guyane, celui d'Haïti etc. Tous ces « créoles » sont différents, les uns des autres.

La population haïtienne en 2018 est évaluée à environ 11 000 000 d'habitants qui parlent tous un créole qui ne ressemble pas à celui des autres anciennes colonies. Après Haïti, c'est à l'île Maurice que l'on trouve le plus de locuteurs créoles ; ils y sont au nombre d'environ 1 000 000. Eux aussi, ils parlent un créole qui leur est propre.

Principaux « foyers » de la langue « créole »

En 1977, le chercheur Ian Hancoch, (Ph.D.) à l'Université du Texas, a relevé et publié 127 créoles différents. Du même coup, il a mentionné que la plus importante agglomération créolophone se trouve dans les Antilles et dans les Guyanes. C'est là une révélation qui corrobore amplement l'opinion des nombreux linguistes qui déclarent que les créoles se sont élaborés particulièrement dans les îles et sur les zones littorales. Parmi ces linguistes, on peut citer Ulrich Fleischmann, de l'Université libre de Berlin qui écrit : « Si on passe en revue tous les cas historiques de cultures créoles, il est facile de constater que l'insularité favorise la créolisation ; pourtant, il est difficile de démontrer, en se référant à des cas concrets, quelle est la relation entre ces différentes dimensions sociales, l'implantation de certaines formes d'exploitation économique et finalement l'éclosion de ces changements culturels qu'on appelle créolisation ».

tion ».

En effet, il est évident que les « créoles » se retrouvent généralement dans les îles. Cependant, considérant plusieurs cas comme ceux du Cameroun, de la Sierra Leone, du Surinam, des Guyanes etc., force est d'admettre qu'en plus des îles, les bords d'un littoral constituent des lieux de prédilection pour la formation de ces langues.

Le « créole d'Haïti »

En Haïti le « créole » et le « français » sont reconnus et inscrits dans la Constitution comme les deux langues officielles de l'État. Cependant, cette reconnaissance n'élimine guère les préjugés inhérents aux langues vernaculaires. Bien que cette langue soit comprise et parlée par la population haïtienne en son entier, il existe peu de textes écrits en créole par les auteurs du pays. Pour comble, les écrivains des autres pays de langue créole ne font pas mieux.

Après la guerre de l'indépendance, les décideurs politiques eurent le choix d'adopter ou bien le « créole », qui était la langue de la masse des indigènes, ou bien le « français », langue de l'ancien maître. Au départ, ils optèrent pour la langue du colon. La preuve en est que l'acte de l'indépendance fut rédigé en français. Certaines gens considèrent que ce fut une erreur catastrophique de la part de Dessalines et son équipe.

Car, à cette époque, la grande majorité des Haïtiens étaient des illettrés qui ne comprenaient que le créole. C'est confirmé par Laennec Hurbon, qui dit : « *Au XIXe siècle, seulement deux pour cent de la population savaient lire et écrire* ».

De nos jours, en 2020, il faut admettre que la situation s'est améliorée. Malgré tout, il reste encore fort à faire, car sur chaque 100 haïtiens âgés de 15 ans et plus, il y en a 40 qui ne savent ni lire ni écrire le Français. En effet, selon les données statistiques établies en 2015 par la Central Intelligence Agency (CIA), le taux d'alphabétisation en Haïti est à 61 %. Ce pourcentage est sensiblement le même que celui publié en 2018, par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Nonobstant cette situation, c'est en 1918 seulement, que fut intégrée pour la première fois, la mention d'une langue officielle dans la Constitution du pays. L'article 24 de cette Constitution stipulait : « *Le français est la langue officielle. Son emploi est obligatoire en matière administrative et judiciaire* ».

À en croire le professeur

Pradel Pompilus, une telle disposition était primordiale pour protéger la langue française qui perdait du terrain face à l'anglais, à cette époque où l'occupation américaine venait à peine de prendre fin. Dans cette Constitution de 1918, une place plus qu'infime a été réservée à l'utilisation du « créole ». La réalité est que l'élite intellectuelle du pays ne pouvait s'empêcher de rougir de cet idiomme constamment utilisé par la totalité de la population haïtienne, tout simplement à cause des con-



Le quartier colonial français à Nouvelle Orléans.

ditions socio-historiques dans lesquelles il s'était formé.

À l'époque de cette Constitution, tout ce qui n'était pas français était dévalorisé en Haïti. La langue vernaculaire, répétons-le,



Une ancienne maison coloniale à Jacmel, Haïti.

instrument d'intercompréhension entre tous les haïtiens indistinctement, était méprisé au profit de celle de l'ancien colon qui, pourtant ne pouvait être comprise et parlée que par seulement 15 % de



Citadelle Laferrière, au sommet de Bonnet à l'évêque, à Milot.

la population. Ce ne fut que 46 ans plus tard que, sous le règne de François Duvalier, l'article 35 de la Constitution de 1964 recommanda l'usage du créole dans le but de « *sauvegarder les intérêts matériels et moraux des citoyens* » qui ne maîtrisaient pas le fran-

çais ».

Ceci étant, on peut croire que les choses commençaient à évoluer tranquillement. Car, en 1979, quelques autres dispositions ont été adoptées pour conduire au développement du créole. C'est là que survint la Réforme Bernard qui devint plus que nécessaire parce que le système éducatif national ne convenait plus aux exigences socioéconomiques du pays.

À partir de cette réforme, le français devint « *langue seconde* » tandis que le créole fut proclamé « *langue d'enseignement* ». Dans les circonstances, le gouvernement d'alors procéda à la création d'un centre de recherche en éducation. « *l'Institut Pédagogique National* » (IPN) qui, aujourd'hui, n'existe plus, en raison de changement de perspectives.

Quelques années après la fondation de l'IPN, l'article 24 de la Constitution de 1983, « *reconnaît au créole le statut de langue nationale avec le français* ». Et enfin, dans la Constitution de 1987, il est stipulé : « *Le créole et le français sont les langues officielles de la République d'Haïti* ».

Ceci dénote qu'un progrès significatif a été réalisé. Pendant longtemps, le français a été quasi-

exclusivement la langue dans laquelle se manifestaient les intellectuels haïtiens. Durant environ un siècle et demi après l'indépendance, la littérature haïtienne ne comptait que de rares œuvres éditées en créole. Sur 4312 ouvrages haïtiens, il y eut, à peine trente qui ont été produits en cette langue que nous ont léguée nos ancêtres.

Ce ne fut que vers l'an 1950 que, faisant fi du mépris chronique des inconditionnels du français à l'égard du créole, que les auteurs autochtones commençaient à produire timidement dans la langue vernaculaire. Au fur et à mesure, des termes tirés du répertoire créole firent leur apparition dans les œuvres haïtiennes. Cependant, il faut reconnaître qu'Émeric Bergeaud, auteur de *Stella*, le tout premier roman haïtien, publié en 1859, avait fait ressortir de magnifiques traits caractéristiques du terroir national.

*Frantz Célestin
auteur du livre

« *Haïti : le colon, le nègre et l'empereur* ».

ON THE PANDEMIC

Haitian Leadership Forum urges a halt to in-person education during the Pandemic

By Jean-Yves Plaisir *

EAST ORANGE, N.J., August 14, 2020—It has been five months since governors and mayors issued executive orders that put a temporary halt to in-person learning across New York and New Jersey, which were not too long ago leading the world in the number of reported coronavirus cases. Days away from the start of



Dr. Jean-Yves Plaisir.

the new school year, the prospect of school reopening poses major challenges to parents, teachers, policymakers, and other stakeholders who must grapple with how to keep everyone safe on school grounds. At issue is how to help children and young adults observe social distancing and apply behavioral health guidelines to curtail the spread of the coronavirus in school facilities.

Public health experts have warned about the danger of bringing people together in crowded spaces or closed facilities where social distancing is hard to maintain, particularly among young children. Even though everyone is expected to wear face-masks throughout the school day, this measure is likely to result in breaches

of protocols and rising rates of suspensions among schoolchildren. Dr. Yvan Ducheine, former president of the Association Médicale Haïtienne à l'Étranger (AMHE), states, "The main reasons that schools should not be opened has to do with the failure of the [federal] government to provide appropriate testing, contact tracing, and enforcement of established protocols. So far, scientifically guided plans for school reopening are clearly lacking nationwide while prospects for COVID-19 vaccines are factually months away. The best course of action is to continue online learning until a vaccine is found and the infection curve is flattened down in the United States.

There are lessons to be learned from southern states, like Georgia, that saw rising cases of COVID-19 among students and school personnel within days of reopening schools. The governor of Georgia quickly signed an executive order to reverse his state's decision to reopen schools without testing out and putting in place managerial plans guided by scientific data. Media outlets continue to issue daily reports of increased COVID-19 positivity among college students and young children across the nation, and 45% of these new cases maybe asymptomatic. Recent surveys show that 55% of parents fear that their health will be at relatively greater risks, if schools reopen too soon. Teachers' unions and school leaders are wrestling with the politicized rush to reopen schools. Parents should know that they can opt for hybrid or partially in-person learning for their children in this school year.

Long-term effects of the pandemic suspected

Dr. Ducheine, who has two school-aged children, asserts that schools should not resume in-person learning, "short of an effective medical prophylaxis or medical treatment of the infection." He points out that the long-term effects of the Covid-19 infection remains unknown. As a general surgeon, Dr. Ducheine worries about "the long-term effects of COVID-19 on the different organ systems, starting with the immune system, the vascular system, the neurologic system, the reproductive system and more." Likewise, Dr. Camille Granvil, a leading Haitian-born pharmacologist with expertise in cancer treatment, expresses concerns about the long-lasting impact of an anti-scientific campaign that devalues human life during the pandemic.

Taken as a whole, the way government agencies and civil society respond to the pandemic have future implications for the social, economic, cultural and political aspects of life. "The coronavirus pandemic is a wakeup call to the capitalist system, and it visibly exposes all the weaknesses of the healthcare infrastructures, education systems, and economic structures of the western world," remarks René Jackson, who is a well-established radiographer in the New York State healthcare system. Dr. Ducheine, MD, MBA, recalls that he "was taught [from a business course at Rutgers University] that most subject matter experts have [estimated] an average monetary value of a human life to be in the neighborhood of \$11 million." Using this social economic measure, which judges and compensation boards often apply in calculating damage and indemnity in cases involving loss of life and injury, Dr. Ducheine concludes, "When we multiply that by

the 167,000+ US lives that have been lost during the pandemic, the USA has so far lost about \$2 quadrillion" in socioeconomic assets. He advises the Haitian community and others not to pay attention to "delusional elected officials who seem penny wise but pound foolish" by the way they are trying to handle this unprecedented public health and economic crisis.

Additionally, the pandemic has drastically hampered access, equity and continuity of childcare and education services while also fostering an urgent need for securing greater federal stimulus relief to help struggling families and businesses. Formulating the right stimulus package is a subject of major contention in the ranks and files of democrats and republicans in Congress, who have yet to agree on sensical appropriations to address the severity of this health and economic crisis. Added to this challenge is that reopening the economy relies heavily on resuming in-person activities in the education system. School leaders are currently under tremendous pressure to reopen their facilities as states and municipalities suffer unprecedented loss in tax revenue, which is the main funding stream for education services.

Immigrant populations disproportionately affected

The resurgence of new COVID-19 cases in New York and New Jersey, for example, present unique opportunities for government institutions and community-based organizations to forge new kinds of partnerships to tackle unprecedented challenges. There is mounting evidence showing an uptick of COVID-19 cases in geographic areas with large immigrant populations across the United States.

The data also suggest that government institutions, community-based organizations and information media need to intentionally combine efforts in educating these immigrant populations and the public at large about the grave and long-lasting effects of the pandemic on the social, economic, and political aspects of life. Community-based organizations can work with government agencies to ensure the delivery of high-quality after-school programs online, culturally sustaining outreach to immigrant families via non-English media, and psychosocial services to immigrant elderly in languages other than English. Another area where government institutions and grassroots organizations can work together is the 2020 Census. To date, only 65.3% of households have completed the Census, and this opens the door for a potential loss in much-needed federal funds to immigrant communities.

Haitian Leadership Forum (HLF) is joining efforts with community-based newspapers, radio and TV programs to mobilize Haitian immigrants to respond to the 2020 Census as a key strategy for ensuring that immigrant populations have access to vital resources that will enable them to thrive during and after the pandemic. Above all, HLF urges government authorities in New York and New Jersey to halt in-person learning until a vaccine is found and evidence-based protocols are put in place to curb the spread of the virus among preschoolers and school-aged children.

For additional information about Haitian Leadership Forum, please contact Dr. Jean-Yves Plaisir at: haitianleadershipforum1@gmail.com

* Jean-Yves Plaisir, M.D.

CONSPIRATION CONTRE DIMITRI VORBE ? Difficile évacuation du dossier aux USA Qu'en est-il de l'effet boumerang ?

Suite de la page 1

Car des révélations faites autour de la stratégie menée contre Dimitri Vorbe, n'auraient jamais été possibles autrement, dans l'environnement hostile du Palais national contre quiconque n'est pas du sérail.

Une source proche de la présidence a fait savoir qu'il ne faut pas séparer la lettre du commis-saire du gouvernement de Port-au-Prince adressée aux officiels de l'Immigration américaine, à l'instigation de Jovenel Moïse, des événements déclenchés vendredi ayant résulté en l'arrestation du couple Vorbe, dont la femme, citoyenne américaine, a été élargie immédiatement. Quant à M.

Vorbe, qui aurait dû comparaître devant son juge naturel depuis lundi, les autorités concernées n'ont pas encore pris de décision en ce sens. Il faut toutefois se demander pourquoi Dimitri Vorbe pourrait encore en prison, alors que des sources proches de sa famille ont indiqué que ses papiers sont en règle, puisqu'il avait pris des dispositions pour se mettre en règle avec le Service d'Immigration en se faisant octroyer une prolongation de séjour.

On affirme, dans les milieux autorisés du Palais national que, obsédé par l'idée de se venger des Vorbe, mais principalement de Dimitri, qu'il se bat avec acharnement, dans l'espoir de le faire retourner au bercail, pour avoir la

chance de l'« humilier », en prison, il aurait, dit-on, concocté un scénario de toute pièce. On prétend qu'en sollicitant l'assistance de l'ambassade américaine, qu'il se propose, en clair, d'embarquer dans sa conspiration, a évoqué la participation de Vorbe à une « attaque terroriste » contre la mission diplomatique américaine. Aussi, fait-on savoir, aurait-il attribué à ce dernier le rôle de « moteur » d'une tentative de kidnapping qui a été orchestrée, il y déjà plus d'un mois, contre une proche de l'ambassade, Marina Cianciulli.

Contrairement aux rumeurs, encore fabriquées par le Palais national, faisant croire que l'action menée contre le patron de la

SOGENER a été mise en branle par le secrétaire d'État américain ayant pris l'engagement de porter les institutions américaines concernées à collaborer, en vue de favoriser l'expulsion de M. Vorbe sur Haïti, dans le plus bref délai, Jovenel Moïse aurait, de préférence, trouvé une « oreille bienveillante », auprès de l'ambassade des États-Unis.

Entre en scène Mauricio Claver-Carone

Il a été donné d'apprendre, dans les milieux diplomatiques, à la capitale haïtienne, que Jovenel Moïse a lancé son initiative dont l'objectif consiste à faire retourner Dimitri Vorbe, de force, en Haïti, afin qu'il puisse lui infliger

« ce qu'il mérite », non seulement en matière judiciaire, mais encore et surtout à cause de l'« irrévérence » qu'il a manifestée à l'égard de la présidence. En sollicitant l'aide de l'ambassade américaine, le cas de l'homme de la SOGENER aurait été, dit-on, confié à un membre haut placé de l'administration Trump, un conseiller en matière de sécurité pour l'Amérique latine et la Caraïbe.

D'aucuns semblent vouloir insinuer que la rapidité avec laquelle Mauricio Claver-Carone est intervenu dans l'affaire semble suggérer qu'il a un intérêt particulier à s'y jeter sans retenue. Il semble aussi que la fonction qu'il occupe l'autorise à intercéder en

Suite en page 16

Kreyòl

Soti nan paj 6

Mwen kwè li enpòtan pou n mansiyonnen jan prezidan *Trump* pèdi tout apresyasyon sèten Ayisyano-Ameriken te gen pou li. Pa egzanp, youn nan poto mitan ki te apiye l an 2016 e ki te youn nan mounn ki te nan komite ayisyen ki te louvri pòt la pou li nan *Little Haiti*, se te *Bernard Sansaricq*, ansyen senatè ann Ayiti, ki te batay kont diktati Divalye yo. Enben, msye fè youn deklarasyon ke m te wè sou *Facebook* depi vandredi (21 out/dawou), kote l di yo te envite l pou l patisipe nan kanpay *Trump* la ankò ane sa a. Li refize epi l di prezidan an pa youn mounn « *de prensip* », ni tou « *li*

pa kenbe pwomès li te fè yo pou Ayiti ». Okontrè, li di prezidan an kite peyi a tonbe anba ponyèt gang ak dilè dwòg. Kanmenm, msye di li rete youn « *konsèvatè* », li pa nan *Biden*, non plis. Kidonk, msye p ap vote ane sa a pou okenn kandida. M ap fèmen chapit Florid la. Men m kwè nou konprann kesyon an.

Apa de Florid, gen plizyè lòt eta ki gen gwoup minorité, tantou Nouyòk, Noujèze, Konektikèt, Masachousèt, ki deja pa t nan kan repiblikan yo, k ap vire kont prezidan *Trump* pirèd toujou nan eleksyon ane sa a. Men Michigan, Wiskonsenn, Teksas, ke l te genyen an 2016, panche kont li deja e *Kamala Harris* konte anpil sou

sa. Kanta pou Kalifòni, peyi *Madan Harris*, li mèt bliye sa. Se nan eta sa yo, vwa « *Kolèj elektoral* » la te ka ede l, menm si l pèdi vwa popilè a, jan sa te rive an 2016. Pa bliye se *Hillary Clinton* ki te genyen 3 milyon vòt popilè plis pase l. Se poutèt sa, madanm sa a, ki te youn nan gwo bwa ki te pale nan konvasyon demokrat yo, te di : « *Fwa sa a se pou n vote pou Joe Biden toupatou ankantite pou sa k te rive m nan pa rive ankò* ». Selon dènye sondaj mwen wè, prezidan *Trump* gen 119 vwa « *Kolèj Elektoral* » an favè l, tandiske *Biden* gen 190. Se 270 pou kandida a genyen. Bagay yo mele.

An palan de gwo bwa ki vin kanpe dèyè *Biden-Harris*, se tout lòt kandida demokrat ki te anfas li yo nan eleksyon pati a ane pase, fini nan kòmansman ane sa a, avèk dènye li te bat la, senatè *Bernie Sanders*, ki kanpe dèyè ekip

la, voye l monte byen wo. Nou ka di linite fèt nan Pati demokrat la, sitou avèk diskou prezidan *Obama* ak madanm ni *Michelle*, ki te fè mounn met men nan machwa, pou tandè jan l te di « *Prezidan Trump pa nan plas li* », pandan l t'ap pale ak prezidan an li menm, pou l di : « *Admèt ke djòb la depase e, ou pa ka fè l* ».

Men pi bèl bagay ekip *Biden-Harris* la fè, se lè l te pase pran kèk gwo repiblikan vin pale pou yo, apiye kanpay yo piblikman, tankou ansyen sekretè Deta sou prezidan *George W. Bush*, ansyen chèf *Lame, Colin Powell; Cindy McCain*, vèv defen senatè repiblikan nan eta Arizona, *John McCain*, youn veteran lagè Vyetnam, ki te konn denonse prezidan *Trump* pou movèz ajisman l; epi *John Kasich*, ansyen gouvènè eta Ohio, ki toujou balanse nan kan repiblikan, men ki anbalan ane sa

a.

Se pa youn ekip ki fè prezidan *Trump* plezi ditou. Nou konnen li toujou ap rele *Joe Biden* « *Sleepy Joe* » (Joe k ap dòmi sou mounn). Men kanta pou *Kamala Harris*, 5 minit pa t ko pase depi yo te apwouve l pou pòs vis prezidan an, *Trump* di li « *nasty, most horrible, meanest* ». (« *Li mechan, pi move klas mounn ki genyen, degradan menm* »). Èske se pawòl ki pou sot nan bouch youn prezidan, tankou machann pwason k ap joure, voye pwen ?

Enben, jan yo di an kreyòl la, « *Msye pral konn Jòj* » nan eleksyon 3 novanm nan. Epi se ak pawòl franse a m ap fèmen koze a : « *À peine si les plus justes seront sauvés !* »

RAJ

Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

NEWSBRIEFS

Defections from Republican ranks don't bode well for President Trump's re-election

Continued from page 7

years ago. To be noted, in 2008, he also bucked the Republican party, to support the candidacy of Barack Obama, who made history as the first elected Black U.S. president. Also, among those making appearances at the Convention was *Cindy McCain*, the widow of Arizona Senator *John McCain*, a critic of President *Trump*, with whom he had often clashed.

The first former high official of President *Trump*'s administration to have publicly embraced *Joe Biden*, surprising the many of his associates, was *Miles Taylor*, chief of staff to former Homeland Security Secretary *Kirstjen Nielsen*.

The most dramatic defection had to be the 95-year-old veteran of World War II and the Korean conflict,

Edward Good, who spoke on the last night of the Democratic Convention. He said he has been a Republican since the 1960s, is a member of the NRA (the rightwing National Rifle Association). He was breaking this year because, in his words, "I think *Trump* has been the worst president we've ever had. So, I'll be glad to see him go."

Top officials in intelligence services, who are known to be neutral, also came out for Mr. *Biden*. Among them, *Michael Hayden*, former NSA and CIA Director; *John Negroponte*, Deputy Secretary of State and Director National Intelligence, and *William Webster*, former CIA and FBI Director.

In a 10-point statement, the intelligence operatives stated, among other things, that President *Trump*

"gravely damaged America's role as a world leader;" "shown he is unfit to lead during a national crisis" and "solicited foreign influence and undermined confidence in our presidential elections."

***The Lincoln Project carry the day for being the organization led by "Never Trump" Republicans to first to declare for Biden, running advertisement long before the Convention.** Several high-profile Republicans are prominent in the Lincoln Project, dubbed the "Loser Project" by President *Trump*. Among them are *John Weaver*, *Rick Wilson*, *Reed Galen* and *George Conway*, the husband of *Kellyanne Conway*, a senior advisor to President *Trump*, who has been around the White House the longest and an ardent defender of the Chief of State.

Citing the need to focus on her family, on Monday (August 24), Mrs. *Conway* announced that she would be leaving the White House "by the end of the month" —that's next week. Meanwhile, on Sunday evening (August 23), *George Conway* had already tweeted that he would be withdrawing from the Lincoln Project, that he had helped to establish, "to devote more time to family matters." At the same time, he said, he would be taking "a Twitter hiatus," disappearing from the medium where he launched his criticisms, sometimes acerbic, against Mr. *Trump*. Apparently, some arrangement has been worked out. The *Conways* have teenage daughters, at least one who's been critical of the administration.

And late Monday afternoon (August 24), *Michael Steele*, the former chairman of the Republican National Committee, announced that he would be joining the Lincoln Project as a senior adviser. He issued a statement in which he said, the "chair behind the Rolute Desk has always been bigger than any political party." He was not tender toward President *Trump* who, he said, has taken to "preying upon fears and resentments with nar-

cissism that nurtures only chaos and confusion." Mr. *Steele*, the first African-American to be elected to statewide office in Maryland, as lieutenant governor from 2003 to 2007, stated: "Leadership is needed now more than ever and I am proudly committed to resetting the course of our nation, standing once again for the future of my Party; and working with the Lincoln Project to help restore the purpose for sitting in that chair."

Welcoming Mr. *Steele*, *Rick Wilson*, co-founder of the Lincoln Project, issued a statement in which he called the RNC former chair a "singularly insightful and effective political leader."

One is left with the impression that concerned Republicans, watching from the sidelines, the evisceration of their party by a President *Trump* on a destructive mission, are taking bold measures and putting in place a structure to rescue their party in tatters, facing a bleak future.

RAJ

August 26, 2020
raljo31@yahoo.com.

À PORT-AU-PRINCE, L'INSÉCURITÉ NE FAIT PAS DE DISCRIMINATION Le régime Moïse-Jouthe victime de bandits armés

Suite de la page 1

circulation des véhicules, en route pour le bureau central de la DGI, a été criblé de balles.

Les deux policiers blessés, mis hors d'état de riposter, les braqueurs ont pris le contrôle du fourgon qu'ils ont allégé de son contenu, avant de disparaître, sans laisser de traces.

On n'a pu savoir le montant de

l'argent emporté, mais ceux qui connaissent bien la tendance des collectes effectuées, et la fréquence des opérations de collecte programmées, estiment que les voleurs auraient pu soustraire des dizaines de milliers de gourdes.

D'aucuns pensent que les bandits armés qui, ordinairement, commettent de tels actes à l'encontre de clients revenus de faire des retraits des banques, pourraient découvrir

que des coups de ce genre rapportent davantage de ce qu'ils enlèvent aux clients des institutions bancaires. En tout cas, dans l'hypothèse où le montant volé de ce fourgon serait important, il y a fort à parier que les bandits armés vont s'organiser en vue de réaliser des braquages plus lucratifs. En dépit des risques que comportent une telle opération.

Suite à ce coup spectaculaire orchestré contre un service de l'État

—et pas des moindres—, des observateurs s'interrogent quant à la réussite de ce braquage. À la lumière des opérations de cette nature menées contre des clients revenus des banques, des victimes potentielles indiquées par des employés de ces mêmes institutions, il faut se demander si les braqueurs de ce fourgon n'avaient bénéficié d'informations de l'intérieur.

En tout cas, il semble que les

bandits, qui ont faim, ou bien qui ont le regard bien fixé sur un objectif quelconque, et qui sont détenteurs d'armes de gros calibres, ne seraient pas prêts à prendre des risques insoupçonnés pour atteindre leurs objectifs. Mais, en même temps, rien n'autorise à croire qu'ils puissent se montrer reconnaissants envers ceux qui les ont armés, pourvus en munition et même payés.

A viewing ceremony for the departed Ghislaine "Gizou" Fortuney Lamothe

In the era of COVID-19, there are no normal funeral services, so there was no exception for Ghislaine "Gizou" Fortuney Lamothe, Françoise, her activist name, for those in the know. Last Thursday, August 20, family and friends were invited to a Zoom event, between 7:00 and 8:00 pm, to bid *adieu* to the renowned sculptor who, after her studies in Spain,

returned to Haiti and married one of the country's best known intellectuals, Professor Louis G. Lamothe, who founded famous Institute Lope de Vega in Port-au-Prince, the leading school for both Spanish language and culture.

As published last week in the **Nouvelles Brèves** column, *Gizou* died Sunday, August 16, at age 85, at

the Baptist Hospital in Miami Beach, following a short stay, due to complications from heart disease.

Her two sons from her marriage to Dr. Louis G. Lamothe, *Laurent* and *Ruben Lamothe*, sent the invitation to the viewing of their beloved mother. But the four adult children of Benjamin "Ben" Dupuy —*Frantz, Mike, Régine* and *Sarah*—joined

their dad virtually, in memory of someone they loved.

Between Benjamin Dupuy, known as Ben in Haitian circles, and Ghislaine Fortuney, who was affectionately called *Gizou*, there's a connection going to their youth when *Gizou*'s cousin *Sabine Vieux* was married to Ben's brother, *Michel*. After Dr. Lamothe, *Gizou*'s husband,

died in 1999, Ben and *Gizou* reconnected. Though adults all, the Ben offspring were very fond of *Gizou*, who treated them like her own children. By the way, their own biological mother, *Jacqueline Wooly*, died in 2005. To them all, we present our condolences.

With some sadness in his voice,

Suite en page 15

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel 3^e partie (1950 - 1953)

Suite de la page 3

de sa création:

« *Guy a composé cette pièce en moins de trente minutes. Cela s'était passé le jour de la célébration de la Fête Saint Pierre à Cabane Choucounne [samedi 4 juillet 1953]. Un policier arrête pour excès de vitesse la camionnette qui conduit les musiciens de l'Orchestre Lamy à Cabane Choucounne. Lorsque l'agent de police s'approche du véhicule, il a découvert qu'il est surchargé. Utilisant les échanges entre le policier et le chauffeur; avant notre arrivée à notre destination, Guy Durosier avait déjà terminé la composition du morceau* ». Intitulé *Traffic Mambo*, il a été joué pour la première fois le dimanche 12 juillet 1953, donc, moins d'une semaine plus tard.

Le Festival de Radio Théâtre, mis sur pied en septembre 1952 par Ricardo Widmaier, fera découvrir l'immense talent de Guy Durosier dans le domaine de la création de « jingles », refrains publicitaires. La « Colgate-Palmolive Company », un des commanditaires de ce programme dominical tenu au Ciné Paramount, fait choix de ce jeune artiste de 20 ans pour la composition de jingles pour ses différents produits : « Fab », « Tide », « Cashmere Bouquet », « Ajax », « Parami », etc. Au cours d'une entrevue, posant à Herby

Widmaier une question sur la réalisation des *jingles* de sa station de radio, il m'a ainsi répondu: « En effet, j'accorde beaucoup d'importance à la bonne présentation des *jingles*. Là encore, je dois avouer que tout le mérite va à mon ami Guy Durosier. C'est d'ailleurs de lui que j'ai acquis cette technique de la composition... » (Entrevue de LCSJ avec Herby Widmaier, 24 octobre 2004)

L'ancien PDG de Métropole a continué en me disant: « Je suis dans la radiodiffusion depuis ma plus tendre enfance. Je peux vous dire que Guy Durosier est le premier musicien haïtien à avoir composé de vrais *jingles*, tant par la qualité de la musique que par celle des paroles. Avant ceux de Guy, nos *jingles* n'étaient pas de bonne qualité. Par contre, ceux que Guy avait créés n'avaient rien à envier à ceux des Etats-Unis, du Canada ou de l'Europe. Jusqu'ici, personne en Haïti ne peut prétendre être à son niveau dans cet aspect de la composition musicale. »

Chantait-il en solo ou en groupe vocal, Guy Durosier dégageait la même aura. Les habitués de Radio-Théâtre m'ont souvent parlé du rôle important qu'il avait joué au sein des Voix d'Or et du quintette vocal Les Chevaliers de la Chanson, qu'Issa El Saïeh avait fondé en février 1953. L'acteur et chanteur Raymond Dussek m'a raconté: « Mon frère Gérard

fut membre des Chevaliers de la Chanson. De très souvent, ce groupe faisait ses répétitions chez moi, à la rue du Centre. En fait, sans en avoir le titre, Guy Durosier en était le maestro. C'est lui qui s'occupait de l'harmonie vocale, de la présence scénique des chanteurs, etc. Guy était vraiment un artiste extraordinaire ». (Entrevue de LCSJ avec Raymond Dussek, 22 février 2004).

À l'orée de l'année 1953, donc au beau milieu des « six années de kermesse » du président Paul-Eugène Magloire, Guy Durosier, âgé de moins de 21 ans, avec les Antalcidas Murat, Nono Lamy, Raoul Guillaume, Hulric Pierre-Louis, Michel Desgrottes, Félix Guignard, Destinnoble Barrateau et d'autres encore, devient incontestablement une figure de proue de la musique populaire haïtienne. On l'applaudira dans des tours de chants et dans ses shows de saxophone un peu partout: au Casino International, à l'Hôtel Riviera, au Club Thorland, à Vert Galant (ancien local de De Simone), à Rumba Night-Club au Cap-Haïtien, etc.

Vers la même époque, le public du Théâtre de Verdure, plus d'une fois, a eu le bonheur d'assister Guy Durosier et Raoul Guillaume s'affrontant en « duels de saxophone ». On le verra également de plus en plus en la compagnie des Emile Roumer, Denise Pétrus, Magloire Saint Aude,

Méranica Renaud, Dieudonné Poméro, Félix Morisseau-Leroy et d'autres artistes animant les rencontres du « Bijou Club », salon littéraire et artistique fondé en septembre 1952 par l'exceptionnelle artiste Emerante de Pradines.

Vers la seconde moitié de 1953, Guy Durosier fera la rencontre qui allait faire de lui le phénomène artistique mondial qu'il deviendra par la suite. Le personnel du Riviera Hôtel demande à Camille Abraham de diriger l'ensemble musical de cet établissement au départ des Duroseau qui vont offrir leurs talents ailleurs. Conscient de ses limites, le contrebassiste recommande de préférence Guy Durosier à ses patrons. (Référence: Entrevue de LCSJ avec Edner Guignard, 24 octobre 2004). En un rien de temps, avec des musiciens remarquables comme Michel Desgrottes (vibraphone), Edner Guignard (piano), Louis « Coucoune » Denis (timbales) et d'autres encore, le nouveau maestro allait mettre sur pied un ensemble qui allait se distinguer parmi les meilleurs du pays.

Immédiatement, le charme naturel et la compétence de Guy Durosier lui attirent l'admiration du personnel de cet établissement en général, de son propriétaire Roscoe Paul Weesner, en particulier. En fait, selon moi, ce serait commettre un impair énorme que de passer sous silence le

nom de Paul Weesner quand on parle du phénomène artistique mondial qu'était devenu Guy Durosier. Cet homme d'affaires et mécène américain ouvrira presque toutes les portes pour notre artiste à l'étranger, surtout en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Et Paul Weesner en a fait de même pour d'autres merveilleux artistes haïtiens dont Michel Desgrottes et Mitsou Fontaine.

Peu de temps après avoir accepté cette tâche, Guy Durosier fera également partie de l'Ensemble Radio Commerce dont il sera l'orchestrateur. Parallèlement, il offre ce même service à deux autres groupes: l'Ensemble Ibo Lélé et l'Orchestre Citadelle, dirigés respectivement par Dôdôf Legros et Nemours Jean-Baptiste. Infatigable, vers la même époque, il enregistre les morceaux suivants sur disque de 45 tours: *To-to-to / Ougan kabrit O* (GMS RH 501); *Mon capitaine / Gabelus, Ni ou ni moin / Pas pleuré libéral* (GMS R 502).

Tandis que l'année 1953 tirait à sa fin, plus d'un, admirant le talent incontestable de Guy Durosier, voyait déjà l'immortel artiste se profiler à l'horizon.

À suivre
(La quatrième partie couvrira la période allant de 1954 à 1957).
Louis Carl Saint Jean
louiscarlslj@yahoo.com
16 juillet 2019

Political persecution in Haiti: The Moise-Lamothe team, against Dimitri Vorbe

Suite de la page 9

ly, Mr. Vorbe said, "Not so, just \$5 to \$7 million a month, based on billings presented on the number of kilowatts transferred to EDH. He said the Government should question the Ministers of Finance and Economy, as well as the EDH officials who approved all the bills to find out where the other millions went, if indeed \$12 million was disbursed monthly. The Government has yet to answer. Anyway, \$12 million is a gigantic bite for an impoverished country with a GDP of less than \$8 billion. As it is, SOGENER and Vorbe have conducted business with several Haitian banks, including BNC (Banque Nationale de Crédit), a Government-affiliated institution, where, until recently, the company maintained a line of credit of tens of millions of dollars.

All was hunky-dory in paradise between the Vorbes and the PHTK (Tet Kale Party), or "Bald Headed

Party," until Dimitri Vorbe decided to publicly support the PetroCaribe investigation and calling for the arrest and prosecution of Laurent Lamothe for embezzlement and the resignation of President Moïse. It's alleged that Vorbe has financed some of the massive public demonstrations against the Moïse administration. Responding, Mr. Lamothe hired a public relations firm to produce an ad attacking Vorbe as equally corrupt.

A few months before the ad aired publicly, in the summer of 2018, the two men engaged in a twitter war. Lamothe accused Vorbe of milking and overcharging the Haitian Government to the tune of \$12 million a month. Vorbe responded in kind claiming that it was not \$12 million but \$7 million and that Lamothe was solely responsible for the embezzlement of \$790 million of the PetroCaribe Fund. What happened to the additional \$5 million?

Vorbe, a high profile irritant to the Haitian government, must be elimi-

nated. Earlier last month, the Moïse administration confiscated the assets of SOGENER and Dimitri Vorbe. He also issued an arrest warrant for Vorbe and other principals of SOGENER, accusing them of defrauding the Haitian Government of millions of dollars. Fearing arrest, Dimitri Vorbe and his family left Haiti for an undisclosed location. The Haitian Government promptly launched an Interpol arrest warrant, demanding that Dimitri Vorbe be arrested and repatriated to Haiti. The Haitian Government solicited the assistance of American Immigration officials in its effort to have Vorbe returned to Haiti. In a letter to American Immigration officials, Ducarnel Gabriel, the chief prosecutor in Port-au-Prince wrote:

"Fugitive Haitian citizen actively sought by the police and justice. The information that has reached us leads us to believe that Mr. Dimitri Albert Edouard Vorbe (date of birth August 23, 1973, Haitian passport No.

PP483687) has been in the United States for more than six months with a simple visitor visa in violation of American laws on immigration. Haitian justice is prosecuting Mr. Vorbe and an arrest warrant dated March 4, 2020 issued against him is still in force. He is also wanted for questioning in the context of several ongoing criminal investigations and by Interpol. Mr. Vorbe is suspected of having actively taken part in public corruption and laundering of tens of millions of American dollars to the detriment of the interests of the Republic of Haiti. Mr. Vorbe is one of the suspects of an ongoing investigation into a plot to encourage acts of aggression against the United States Embassy in Haiti."

Following the infamous meeting in Santo Domingo, last August 16, between Moïse and U.S. Secretary of State Mike Pompeo, in a corridor at the Dominican Parliament (<https://www.state.gov/public-schedule-august-16-2020/>), President Moïse was not part of the agenda.) Federal law enforcement officials in Miami took Mr. Vorbe into custody on Friday, August 21. Currently, he's being held at the Krome detention center in the outskirts of Miami, awaiting a hearing on extradition. To be noted, Krome is infamous for the harsh and inhuman treatment that Haitian refugees endured there in the 1980's.

I am neither a friend nor a supporter of the Vorbe family. Having been sued twice in Federal Court by members of the Vorbe family, there is no intent on my part to be their defender. But, honesty, decency and journalistic integrity require that the media take notice of what is going on in this particular case. Dimitri Vorbe has not committed any crime. The trumped-up charges of fraud

and money laundering are meant to silence him. It's a political vendetta by the Moïse administration, with not a scintilla of evidence released, to demonstrate that a crime had been committed. Mr. Vorbe, on the other hand, recently, spoke publicly on YouTube, laying out the facts and the reasons behind his persecution.

There is no doubt that Haiti is one of the most corrupt countries in the world. Corruption is an existential threat to Haiti and fighting it must be a serious endeavor, based on fairness and due process. Corrupt Government officials shouldn't be allowed to use it as a political weapon to go after those with whom they disagree. It is painfully obvious that Dimitri Vorbe has been on the side of the opposition demanding accountability from the Moïse administration and calling for the arrest and prosecution of Laurent Lamothe and those who are responsible for the embezzlement of the Petro Caribe Fund. Instead of going after former and present government officials for corruption, the Moïse administration has gone on the warpath, in a mission of persecuting a businessperson who disagrees with him politically. In addition, would U.S. officials become instrumentals, comforting President Moïse in his illegal and criminal actions? Eventually, I believe, Mr. Vorbe will prevail and Mr. Moïse may live to regret his decision.

The upcoming presidential election in the United States may change the equation. Mr. Moïse is able to persecute Vorbe because of cover from Washington D.C. Should President Trump lose the election, the Moïse administration will have a lot to account for, including the persecution of the Vorbe family, and of former First Lady Elizabeth Débrosse-Préval.

A viewing ceremony for the departed Ghislaine "Gizou" Fortune Lamothe

Suite de la page 14

Ben spoke in glowing terms of Gizou who, he said, accompanied him in trips to Cuba and Europe when he was "Special Envoy" for President Jean-Bertrand Aristide. First named "Ambassador at large" soon after President Aristide was inaugurated in 1991, he continued in that post even after the September 30, 1991 military coup d'état that toppled the priest-president. He would keep his title during President Aristide's exile in Washington and long after that.

Interestingly, the son of Ghislaine Fortune Lamothe, Laurent Lamothe, became Foreign



From left to right, Benjamin Ben Dupuy, Ghislaine Gizou Fortune Lamothe and Wang Guangya, former Chinese Ambassador to the United Nations in 2003.

Minister first, In 2011, then Prime Minister for three years in the government of Michel Joseph Martelly, both of them often in the news these days.

It is obvious that Gizou was pulled right and left during her eight decades on this earth. May she rest in peace in her eternal home!

NOUVELLES BRÈVES

Les républicains en convention, après les démocrates; une série de mauvaises nouvelles hante le président

Depuis lundi, 24 août, le show républicain a commencé, bien différent de celui, complètement virtuel, qu'avait organisé les démocrates. Tout d'abord, une foule regroupée aux abords du « Charlotte Convention Center » dans la ville du même nom, dans l'état de la Caroline du Nord, sans masques et faisant fi du protocole de distanciation sociale que les experts en la matière exigent pour freiner la propagation du coronavirus. Par ce simple geste, les républicains apportent de l'eau au moulin du président Donald Trump qui, lui, fait fi du protocole établi, allant souvent à l'encontre des autorités sanitaires, comme le Dr. Anthony Fauci qui, officiellement, font office de conseillers dans la gestion de la pandémie du siècle pour le chef d'État.

Aussi, revenant à Charlotte, à la suite d'une altercation avec le gouverneur démocrate de la Caroline du Nord, Ray Cooper, qui faisait obligation par rapport à certaines contraintes relatives au nombre d'assistants au « Charlotte Convention Center », en période de COVID-19, c'est une sorte de défaite pour le président Trump, qui avait opté pour Jacksonville, en de Floride, sous la gouverne d'un allié républicain, le gouverneur Ron DeSantis. Mais la situation désastreuse prévalant en Floride, devenu un nouvel épiscentre du virus mortel, a contraint les républicains de revenir à leur plan original, tout en s'évertuant à démontrer qu'ils ne sont nullement effrayés par le virus, bien que certains intervenants ne fassent pas le déplacement à Charlotte, telle la première dame, Melania Trump, qui s'est adressée à la nation hier soir, mardi 25 août, à partir du « Jardin Rose », dans la cour de la Maison-Blanche, nouvellement repeinte.

Outre Mme Trump, Mike Pompeo, le secrétaire d'État américain, allant à l'encontre des principes établis, savoir que le chef de la diplomatie ne donne pas dans la politique partisane, il s'est aussi adressé, hier soir, mardi, au grand public, de Jérusalem étant, où il serait en mission. Encore



Melania Trump, principale vedette de la Convention républicaine.

une autre preuve qu'il passe outre au protocole, faisant toujours à sa guise, comme son président, d'ailleurs. «*Qui se ressemble s'assemble* », dit l'adage.

***Et l'on commence par l'arrestation de Steve Bannon, ancien chef de campagne du président Trump, qui était à ses côtés à la Maison-Blanche durant des mois.** Ce politicien conservateur, arrogant comme lui seul, a été arrêté jeudi dernier, 20 août, à Westbrook, au large du Connecticut, à bord de son yacht luxueux, « Lady May » évalué, selon ce qui a été publié, à plus de vingt millions de dollars (20 000 000,00 \$), argent provenant de la collece qu'il avait entreprise pour aider à la construction du mur proposé par le président Trump, à la frontière sud avec le Mexique, afin de contenir l'immigration illégale

via cette frontière. Vol et corruption dans les hautes sphères ! Entre ceux d'Haïti et leurs alliés américains, on se demande qui apprend de qui ? Dossier à suivre.

***La démission en catastrophe, hier, mardi, de Jerry Falwell jr., de la présidence de Liberty University, est un coup dur pour le président Trump, dont il est un allié indéfectible.** Il s'agit d'un cas à faire rougir les protestants conservateurs dits «*Evangelicals* », formant un bloc autour de leur président, en dépit de son immoralité confirmée. Or, Jerry Falwell et son épouse Becki se trouvent, depuis des années, dans une relation amoureuse avec un jeune homme, responsable de l'entretien de la piscine d'un hôtel à Miami, qu'ils avaient rencontré lors d'un séjour à cet établissement. Depuis, ils sont devenus, pas seulement amants, mais partenaires en affaires. Becki a affirmé que les relations existaient vraiment, mais que son mari ne faisait pas partie des séances. De son côté, Giancarlo Granda affirme que le mari prenait plaisir parfois à les voir à l'oeuvre.

Depuis lundi matin, 24 août, il était bruit que Falwell avait démissionné. Mais, fils de feu le fondateur du même nom, vu tout ce qu'il a réalisé pour faire de la Liberty University le centre d'études le plus prestigieux dans le milieu évangélique, comptant des milliers d'étudiants, il n'était pas prêt à plier bagages. Aussi a-t-il déclaré à un organe de presse, qui a diffusé l'information dans la matinée du mardi : «*c'est faux, je n'ai pas démissionné* ».

Alors le comité directeur a vite organisé une réunion, sans doute virtuelle, COVID-19 exige, mais les délibérations n'ont pas fuité. Vu l'am-

pleur du scandale, Jerry Falwell, ayant admis publiquement que sa femme, effectivement, avait cette relation avec le jeune homme, et que ce dernier voulait lui extorquer de l'argent pour garder le silence, les responsables de l'institution ont, sans doute, montré la porte à Jerry Falwell. Et mardi, tard dans l'après-midi, il a, lui-même, annoncé la nouvelle de sa démission. Une autre histoire à suivre.

***Les multiples défections de personnalités républicaines optant pour appuyer l'ex-vice-président Joseph Biden, candidat démocrate à la présidence, ne sont pas pour conforter le président Trump.**



Le secrétaire d'État américain participe à la Convention républicaine depuis Tel-Aviv, en Israël.

Lundi, 24 août, au moment même de donner le coup d'envoi de la Convention, 24 anciens législateurs républicains, dont deux sénateurs, ont signé une déclaration appuyant le cartel démocrate aux élections de novembre. Bien avant eux, d'autres législateurs, des anciens chefs des services d'intelligence et bien d'autres personnalités républicaines ont fait défection. (Voir dans la section **HAPPENINGS**, la colonne en anglais, dans **NEWSBRIEFS** pour une liste plus ou moins exhaustive des défections.

Pour comble, lundi après-midi, Michael Steele, un Noir américain, qui était le premier de la race à être élu lieutenant-gouverneur de l'état de

Maryland, et ancien chef du Parti républicain, a annoncé qu'il rejoignait le «*Lincoln Project* » en tant que conseiller. Ce groupe, composé d'anciens hautes personnalités républicaines, s'est déclaré opposé au président Trump, depuis quelque temps, et mène campagne contre lui, cette année.

***Grande manchette, sans doute, pour les journaux du jour. Car, hier soir, mardi, le président Trump s'est présenté, sans doute virtuellement, pour introduire Chad Wolf, chef par interim de Homeland Security, organisme de tutelle du Service d'immigration, pour donner l'investiture à cinq (5) nouveaux citoyens américains.**

Il s'agissait de trois femmes et de deux hommes, dont un Noir qui, la main droite levée, répétaient le serment d'occasion, acceptant les conditions pour s'entendre déclarés Américains, «*citoyens de la plus grande nation au monde* », devait ajouter M. Wolf. Et le président de revenir pour les accueillir en tant que nouveaux citoyens américains.

C'est ainsi qu'il voudrait signaler que les accusations intimant qu'il est anti-immigrant sont infondées. Comme si cela va neutraliser le sentiment anti-Trump présent chez la majorité des citoyens américains d'origine étrangère, surtout les Noirs. Avec Kamala Harris comme colistière, on voudrait croire que Joe Biden ignorera souverainement de telles réflexions. Un show médiatique tard venu, Monsieur le Président !

***Et la Marche sur Washington, dite «*MARCH ON WASHINGTON 2020* », c'est pour ce vendredi, 28 août 2020, à midi tapant, au LINCOLN MEMORIAL, à Washington, au No. 2, Lincoln Memorial Center, NW., Washington, D.C. 20037. Pour plus d'informations, veuillez consulter Twitter et Instagram : **MARCHONWASH2020**. Pierre Quirou II 26 août 2020**

CONSPIRATION CONTRE DIMITRI VORBE ?

Difficile évacuation du dossier aux USA

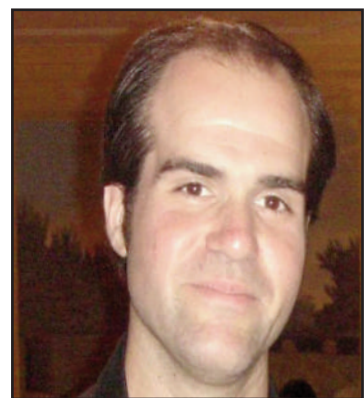
Suite de la page 13

faveur du président haïtien. Aussi aurait-il usé de ses «*prérogatives* » pour faire annuler le visa de M. Vorbe.

À noter que, en tant que conseiller de Donal Trump, cet homme est sur le point de perdre son emploi au cas où Joe Biden serait sorti victorieux aux urnes, en novembre prochain. Voilà pourquoi le président américain cherche à placer Claver-Carone à la présidence de la Banque inter-américaine de développement (BID). Toutefois, certains observateurs pensent que son cheminement jusqu'à la présidence de cette institution ne sera pas chose facile.

En effet, de l'avis de plus d'un, ce conseiller du président Trump serait le premier Américain à accéder à cette fonction depuis la création de la BID. Suivant la tradition, qui remonte à plus de 60 ans, la

présidence de cette institution est toujours accordée à un Latino-Américain. En plus du fait que, bien que propriétaires à quel 30 %, les États-Unis ne détiennent pas la



Mauricio Claver Carone..

majorité du Conseil d'administration. C'est pourquoi on pense que la candidature de Mauricio Claver-Carone à la présidence de la BID pourrait bien buter sur des écueils. Sans nul doute le rôle joué

par cet homme, dans cette sale affaire, que mène Jovenel Moïse, peut ne pas lui attirer l'amitié des gens attachés aux principes démocratiques et à la liberté individuelle.

Quel sort attend Dimitri Vorbe ?

Dans les conditions générales, l'entrée d'un fonctionnaire de l'acabit de Claver-Carone, un ultra-conservateur idéologiquement aligné sur la majorité du personnel d'Immigration Custom Enforcement (ICE), qui se livre à des pratiques arbitraires par rapport à la manière dont il gère les dossiers liés à ce service. Dès lors, la prudence et la vigilance sont à l'ordre du jour, en ce qui concerne Dimitri Vorbe. Surtout que l'état du dossier donne beaucoup à réfléchir.

En tout état de cause, l'affaire Vorbe prend une allure délicate, voire même inquiétante. Car

détenteur d'un visa en bonne et due forme, il est encore gardé en prison, et les autorités ne semblent pas trop disposées à éclaircir l'affaire. D'où la question : si on n'a rien à reprocher à l'intéressé, en ce qui concerne son statut, pourquoi sa détention est-elle prolongée ? Ou bien les autorités sont-elles en train de prendre une décision hors normes le concernant, en catimini ?

Selon toute vraisemblance, cette manière d'agir n'aura pas l'approbation de tous les fonctionnaires américains. Elle pourrait bien entraîner l'effet boummerang, sous une forme ou une autre.

Certains observateurs refusent de croire à ce qui semble émerger d'une situation suscitée par des hommes sans foi ni loi qui s'obstinent à s'accrocher au pouvoir bien qu'ils soient rejetés par la grande majorité des citoyens haïtiens. Les autorités américaines, qui prêtent

main forte à cette entreprise illégale et anti-démocratique, ne doivent pas oublier que le peuple haïtien persiste à croire qu'ils sont des modèles de démocratie et de la bonne gouvernance. C'est pourquoi, ils ont la responsabilité de ne pas décevoir les jeunes Haïtiens, qui s'accrochent désespérément à l'idée que celles-ci constituent la meilleure forme de gouvernement.

Après tout, on ne peut que conclure à une conspiration ourdie contre Dimitri Vorbe. Cela fait terriblement mal de savoir que de hauts fonctionnaires et des diplomates de l'une des plus grandes démocraties de la planète s'associent à une honteuse machination menée par Jovenel Moïse et ses alliés qui font leur apanage de la corruption, de la criminalité, des détournements de fonds publics, en sus de tous les autres crimes à l'honneur dans une société mafieuse.